

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE INDUSTRIE ET MINES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION INDUSTRIE ET MINES</u>	<u>5</u>
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	10
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	11
<u>PROGRAMME REGULATION ET STRATEGIE INDUSTRIELLE</u>	<u>13</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DU PROGRAMME	14
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	16
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	20
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	20
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	23
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	24
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	24
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	24
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	26
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	28
<u>PROGRAMME : GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES</u>	<u>39</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	40
PRESENTATION DU PROGRAMME	40
PERIMETRE DU PROGRAMME	40
PRESENTATION DES ACTIONS	40
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	42
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	48
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	48
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	49
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	51
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	51
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	51
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	52
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	52
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	52
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	54
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	54
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	57
<u>PROGRAMME « PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES MINIERES ET</u>	

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	60
PRESENTATION DU PROGRAMME	60
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	63
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	67
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	67
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	69
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	70
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	70
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	71
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	71
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	71

MISSION INDUSTRIE ET MINES

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE...**
La mission est également portée par Excellence **Monsieur Martial-Rufin MOUSSAVOU....**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

Conformément au décret 0335/PR/MIM du 28 février 2013 définissant ses attributions et son organisation, le Ministère de l'Industrie et des Mines est chargé, en concertation avec les autres administrations concernées, de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'industrie et des mines.

Par rapport au Plan Stratégique Gabon Emergent qui traduit le projet de société de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République, Chef de l'Etat, cette mission se définit par les deux axes suivants :

1. La bonne maîtrise du potentiel minier du pays et la bonne planification de son exploitation conduisant au développement des facteurs de compétitivité qui garantiront une gestion optimale des ressources minières dans l'optique de pérenniser les intérêts des générations futures : c'est le **développement durable**.
2. La transformation de l'économie de rente reposant sur la vente des matières premières brutes vers une économie à valeur ajoutée et diversifiée qui passe nécessairement par le développement de la transformation locale des ressources naturelles et par la promotion du développement industriel : c'est le **Gabon Industriel**.

Cette mission se décompose en trois programmes :

- Le Programme « **Gestion et contrôle des activités minières** » qui s'appuiera sur l'axe 1 de la mission ;
- Le Programme « **Régulation et Stratégie Industrielles** » qui s'appuiera sur l'axe 2 de la mission ;
- Le Programme « **Soutien aux politiques Minière et Industrielle** » pour le pilotage stratégique et la coordination administrative des programmes sectoriels ci-dessus.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence du Ministère sont :

1. Le décret n°00335/PR/MIM du 28 février 2013 portant attribution et organisation du Ministère de l'Industrie et des Mines
2. Le décret n°0607PR/MIM du 25 juin 2013 portant attribution et organisation de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité
3. Le décret n°0606/PR/MIM du 25 juin 2013 portant attribution et organisation de la Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière ;
4. Le décret n°0605./PR/MIM du 25 juin 2013 portant attribution et organisation de la Direction Générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière
5. Le décret n°0018/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes dans les Ministères ;
6. Le décret n°0025PR/MBCPFP du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines dans les Ministères ;
7. Le décret n°0027/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication dans les Ministères ;
8. Le décret n°0028PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information dans les Ministères ;
9. Le décret n°0029PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des affaires Juridiques dans les Ministères ;
10. La loi 02/2000 du 12 octobre 2000 relative au code minier

PRINCIPALES REFORMES

Les principales réformes entreprises ou à engager par le département sont les suivantes :

- La révision du Code Minier ;
- L'élaboration du code de l'industrie ;
- La restructuration du volet minier en deux composantes : une composante amont chargée de la Recherche et de la Promotion des Ressources Minières et une composante aval chargée de la Protection et de l'Exploitation de ces ressources ;
- La réorganisation des services de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité.

L'Impact de ces réformes sera donc une augmentation globale des budgets de fonctionnement et d'investissement du département due à la prise en compte des nouveaux services

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : mettre en place un tissu national compétitif (secteur minier)

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir contribué à plus de 4% au PIB national
- Résultat annuel N°2 : Avoir créé 1000 emplois dans le secteur industriel minier
- Résultat annuel N°3 : Avoir créé 1 unité industrielle minière.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : La contribution du secteur industriel minier au PIB national est de 6.5%.
- Résultat annuel N°2 : Le secteur industriel minier a enregistré 657 nouveaux emplois créés.
- Résultat annuel n°3 : Le nombre d'unités industrielles minières créées

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Contribution du secteur industriel minier au PIB national	%	6.3	6.5	6.5	6.5%	0	7	
Nombre d'emploi nouveaux créés dans le secteur industriel minier	u	1810	2251	1000	657	343	1000	
Nombre d'unités industrielles minières créées	u	1	1	1	2	1	2	

Source des données : DGIC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En prévision des activités 2015, l'objectif formulé ci-dessus « mettre en place un tissu national compétitif », a permis d'avancer trois résultats à atteindre, notamment : Avoir contribué à plus de 4% au PIB national ,Avoir créé 1000 emplois dans le secteur industriel minier et Avoir créé 1 unité industrielle minière.

En ce qui concerne le premier résultat, la barre des 6.5% de contribution du secteur industriel minier dans le PIB a été atteinte, dépassant 4% comme préalablement estimer.

Abordant le deuxième résultat visé, la projection était de créer 1000 emplois dans le secteur industriel minier. En fin d'activité 2015, seuls 657 emplois ont été créés au lieu de 1000, soit 65.7% d'atteinte du résultat. Cette situation est le fait des retards pris dans le démarrage de certains projets miniers prévus.

Enfin, le troisième résultat annuel qui était de créer au moins 2 unités industrielles minières a été atteint quoi que cette prévision ait été largement dépassée, si les obstacles liés aux insuffisances des infrastructures énergétiques et routières avaient été réalisés

OBJECTIF N° 2 : Développer et promouvoir le potentiel Minier

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir contribué à plus de 7% au PIB national
- Résultat annuel N°2 : Avoir plus de 69 entreprises du secteur minier installées.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : La contribution du secteur industriel minier au PIB national de 8%. n'a pas été atteint
- Résultat annuel n°2 : avoir plus de 69 entreprises du secteur

INDICATEURS :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Contribution du secteur mine au PIB national	%	7	7	8	7	1		
Nombre d'entreprises du secteur Minier installées	U	66	63	69	68	1		

Source des données : DGMG

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En prévision des activités 2015, l'objectif formulé ci-dessus « Développer et promouvoir le potentiel Minier », a permis d'avancer deux résultats à atteindre, notamment : Avoir contribué à plus de 8% au PIB national ; Avoir plus de 69 entreprises du secteur minier installées.

En ce qui concerne **le premier résultat**, la barre des 8% de contribution du secteur mine dans le PIB n'a pas été atteinte, en raison des facteurs de la crise mondiale qui ont impacté gravement le marché international, notamment en réduisant. Significativement nos ressources sur ce secteur.

Abordant **le deuxième résultat** visé, la projection était d'avoir plus de 69 entreprises installées dans le secteur minier. Bien que l'objectif d'avoir plus de 69 entreprises dans le secteur n'ait pas été totalement atteint, il n'en demeure pas moins que nous avons eu 68 entreprises installées en 2015 dans le secteur minier. Ce qui n'est pas très loin de la cible fixée en 2015.

Cette situation a pour cause aussi la crise mondiale qui n'épargne pas le secteur mine et rend encore plus coûteuse les investissements dans le secteur.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
16.605 Gestion et contrôle des activités minières	2 667 290 000	1 500 754 391	-1 166 535 609	2 667 290 000	1 500 754 391	-1 166 535 609
16.605 .1 Promotion de la recherche et l'exploitation	123 746 000	93 157 168	- 30 588 832	123 746 000	93 157 168	-30 588 832
16.605 .2 Contrôle de la production et de la commercialisation	2 543 544 000	1 407 597 223	-1 135 946 777	2 543 544 000	1 407 597 223	-1 135 946 777
16.612 Régulation et stratégie industrielle	1 097 223 470	941 950 281	-155 273 189	1 097 223 470	941 950 281	-155 273 189
16.612 .1 Développement de la compétitivité	517 931 480	472 087 752	- 45 843 728	517 931 480	472 087 752	- 45 843 728
16.612 .2 Coopération et transfert de technologie	579 291 990	469 862 529	-109 429 461	579 291 990	469 862 529	-109 429 461
16.619 Pilotage et Soutien aux politiques industrielles et minières	3 241 246 800	107 703 057	- 3 133 543 743	3 241 246 800	107 703 057	-3 133 543 743
16.619 .1 Pilotage de la stratégie ministérielle	3 195 662 800	86 934 322	-3 108 728 478	3 195 662 800	86 934 322	-3 108 728 478
16.619 .2 Coordination Administrative	45 584 000	20 768 735	-24 815 265	45 584 000	20 768 735	- 4 815 265
Total pour la mission	7 005 760 270	2 550 407 729	- 4 455 352 541	7 005 760 270	2 550 407 729	- 4 455 352 541

Source des données : DGBFIP

Explication des principaux écarts :

Ce tableau présente l'exécution des grandes masses de crédits ouverts, consommés par programme et actions de la Mission Industrie et Mines.

Au titre de l'exécution du budget global de **7 005 760 270 FCFA** inscrits dans la LFR 2015, le titre 2 relatif aux dépenses de personnel regroupant l'ensemble des crédits ouverts pour les Ministères du Pétrole et des Hydrocarbures, Energie et Ressources Hydrauliques, Mines Industrie et Tourisme d'un montant de **3 151 115 000 FCFA** demeure en gestion centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de la Solde. Des travaux relatifs à la ventilation des crédits par mission, programme et action sont en cours.

Sur **7 005 760 270 FCFA**, la Mission Industrie et Mines a exécuté **2 550 407 729 FCFA**. Le taux d'exécution de la mission industrie et Industrie et MINES s'établit à **36,40%**.

Exécution budgétaire du programme Gestion et Contrôle des Activités Minières

Sur les **2 667 290 000 FCFA** qui ont été inscrits dans la LFR 2015, le programme a exécuté **1 500 754 391 FCFA**, soit un taux d'exécution de **56,26%**. Par ailleurs, **944 580 078 FCFA** millions réglés, soit un taux d'exécution base règlement de **35,41%**.

Exécution budgétaire du programme Régulation et Stratégie Industrielle

La LFR 2015 a consacré au programme une dotation de **1 097 223 470 FCFA**. Au total **941 950 281 FCFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution du programme de **85,84%**. Parallèlement, **941 950 281 FCFA** millions réglés, soit un taux d'exécution base règlement de **85,84%**.

Exécution budgétaire du programme Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielles et Minières

La LFR 2015 a consentie au programme une dotation **3 241 246 800 FCFA** dont **3 151 115 000 FCFA** consacrés aux dépenses de personnel regroupant l'ensemble des crédits ouverts pour les Ministères du Pétrole et des Hydrocarbures, Energie et Ressources Hydrauliques, Mines Industrie et Tourisme demeure en gestion centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de la Solde. Des travaux relatifs à la ventilation des crédits par mission, programme et action sont en cours.

Ainsi, sur **3 241 246 800 FCFA** prévus dans la LFR 2015, **107 703 057 FCFA** ont été exécutés soit un taux d'exécution de **3%**. Par ailleurs, **54 180 057 FCFA** millions réglés hors titre 2, soit un taux d'exécution base règlement de **50%**. Ce faible taux d'exécution est dû à la prise en compte de l'exécution de la solde permanente.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

MISSION 16 - MINES ET INDUSTRIE

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
16.605 Gestion et contrôle des activités minières	2 667 290 000	1 500 754 391	-1 166 535 609	2 667 290 000	1 500 754 391	-1 166 535 609
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	89 690 000	66 664 704	-23 025 296	89 690 000	66 664 704	-23 025 296
Titre 3. Dépenses de biens et services	105 600 000	96 016 964	-9 583 036	105 600 000	96 016 964	-9 583 036
Titre 4. Dépenses de transfert	522 000 000	399 300 000	-122 700 000	522 000 000	399 300 000	-122 700 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 950 000 000	938 772 723	1 011 227 277	1 950 000 000	938 772 723	-1 011 227 277
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.612 Régulation et stratégie industrielle	1 097 223 470	941 950 281	-155 273 189	1 097 223 470	941 950 281	-155 273 189
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	84 408 000	72 408 000	-12 000 000	84 408 000	72 408 000	-12 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	547 035 680	507 612 687	-39 422 993	547 035 680	507 612 687	-39 422 993
Titre 4. Dépenses de transfert	465 779 790	361 929 594	-103 850 196	465 779 790	361 929 594	-103 850 196
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.619 Pilotage et Soutien aux politiques industrielles et minières	3 241 246 800	107 703 057	-3 133 543 743	3 241 246 800	107 703 057	-3 133 543 743
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 151 115 000	45 063 000	-3 106 052 000	3 151 115 000	45 063 000	-3 106 052 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	90 131 800	62 640 057	-27 491 743	90 131 800	62 640 057	-27 491 743
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	7 005 760 270	2 550 407 729	-4 455 352 541	7 005 760 270	2 550 407 729	-4 455 352 541
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 325 213 000	184 135 704	-3 141 077 296	3 325 213 000	184 135 704	-3 141 077 296
Titre 3. Dépenses de biens et services	742 767 480	666 269 708	-76 497 772	742 767 480	666 269 708	-76 497 772
Titre 4. Dépenses de transfert	987 779 790	761 229 594	-226 550 196	987 779 790	761 229 594	-226 550 196
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 950 000 000	938 772 723	-1 011 227 277	1 950 000 000	938 772 723	-1 011 227 277
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : DGBFIP

Explication des principaux écarts :

Sur **7 005 760 270 FCFA**, la Mission Industrie et Mines a exécuté **2 550 407 729 FCFA**. Le taux d'exécution de la mission industrie et mines s'établit à hauteur de **36,40%**.

Le **titre 2**, relatif aux dépenses de personnel regroupant l'ensemble des crédits ouverts pour les Ministères du Pétrole et des Hydrocarbures, Energie et Ressources Hydrauliques, Mines Industrie et Tourisme demeure en gestion centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de la Solde. Des travaux relatifs à la ventilation des crédits par mission, programme et action sont en cours.

Au **titre 3** sur le un global de **742 767 480 F CFA** la Mission a exécuté **666 269 708 FCFA**. Le taux d'exécution du budget en biens et services s'établit à hauteur de **89,70%**.

Au **titre 4**, sur le un global de **987 779 790 F CFA** la Mission a exécutés **761 229 594**, pour un taux d'exécution des transferts qui s'établit à hauteur de **77,06%**.

Toutefois, au niveau du **titre 5** du programme « Gestion et contrôle des activités minières », les écarts relatifs sont dus à l'ouverture tardive des crédits d'investissement et à la transmission tardive des factures détaillées relatives aux différents plans d'utilisation qui ont entraîné un retard dans l'exécution des dépenses d'investissement. Au vue de cette situation, le programme a opté pour une procédure de mise à disposition des crédits du projet Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3MG) à hauteur de **556 174 313 FCFA**. Ainsi, sur le global de **1 950 000 000 F CFA** la Mission a exécutée **939 272 723 F CFA** soit un taux d'exécution des dépenses d'investissement qui s'établit à hauteur de **48,16%**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Missions		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
16	Industrie et mines	7 005 760 270	- 4 455 589 541	237 000	2 550 407 729
16.605	Gestion et contrôle des activités minières	2 667 290 000	- 1 166 535 609	-	1 500 754 391
16.612	Régulation et stratégie industrielle	1 097 223 470	- 155 510 189	237 000	941 950 281
16.619	Pilotage et Soutien aux politiques industrielles et minières	3 241 246 800	- 3 133 543 743	-	107 703 057

Explication des principaux mouvements :

La mission Industrie et Mines a bénéficié d'une dotation globale de **7 005 760 270 F CFA** en LFR, la mission a exécuté **2 550 407 729 FCFA** pour un taux d'exécution qui s'établit à hauteur de **36,40%**. La mission enregistre ce faible taux qui est consécutif aux mouvements nets en débit relatifs principalement aux dépenses de personnel regroupant l'ensemble des crédits ouverts pour les Ministères du Pétrole et des Hydrocarbures, Energie et Ressources Hydrauliques, Mines Industrie et Tourisme demeure en gestion centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de la Solde, pour un montant de **4 455 589 541 F CFA**.

Le programme « **Gestion et Contrôle des activités minières** » a enregistré des mouvements de sorties du programme de **1 166 535 609 F CFA**.

Le programme « **Régulation et stratégie industrielle** » a enregistré des mouvements en débit de **155 273 189 F CFA** consécutivement aux opérations de clôture du budget.

En outre le programme a connu un mouvement crédit pour un montant de **237 000 F CFA** au profit de l'agence Gabonaise de Normalisation.

Le programme « **Pilotage et soutien aux politiques industrielles et Minières** » a enregistré des mouvements sorties de **3 133 543 743 F CFA** après exécution, consécutif au crédits non engagés du titre 2 qui sont gérées de manière centralisée au niveau de la DGBFIP.

PROGRAMME REGULATION ET STRATEGIE INDUSTRIELLE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme Régulation et Stratégie industrielle a l'ambition de traduire, en concertation avec les administrations concernées, les orientations du gouvernement en matière de politique industrielle.

Le périmètre d'intervention du programme est l'ensemble des unités industrielles qui ont pour vocation, la transformation des matières premières en produits semi-finis et finis. Il prend également en compte les entreprises de services industriels.

Cependant, ce programme ne prend nullement en charge les entreprises industrielles ayant uniquement pour vocation l'exploitation et/ou l'extraction des matières premières, dans la mesure où, ce secteur industriel fait l'objet d'une réglementation spécifique.

C'est la raison pour laquelle, ce programme met l'accent sur l'aspect « manufacturier » de l'industrie notamment à la conception des politiques industrielles, à la mise en œuvre des actions visant : la réglementation industrielle, l'implantation et le contrôle des unités industrielles, l'élaboration et/ou la conception des statistiques industrielles et la mise en œuvre des stratégies visant l'amélioration du cadre des affaires et la compétitivité du pan industriel du Gabon.

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Président de la République, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Chef de l'Etat a inscrit le développement industriel du Gabon comme l'un des axes prioritaires du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

Le Programme Régulation et Stratégie Industrielles recouvre :

- L'identification de toutes les possibilités d'industrialisation, au travers notamment de la réalisation d'études industrielles ;
- La coordination, l'animation et le contrôle de l'activité industrielle ;
- La promotion d'un tissu industriel compétitif.

Le Responsable de Programme est Monsieur Georges MBA-NDONG, Directeur Général de l'Industrie et de la Compétitivité.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Régulation et Stratégie Industrielle sont :

1. Gestion et contrôle des activités industrielles ;
2. Compétitivité et sécurisation des échanges.

ACTION N° 1 : GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES INDUSTRIELLES

L'action Gestion et contrôle des activités industrielles consiste à :

- mettre en place un cadre permanent de concertation et d'échange d'informations avec les administrations, les opérateurs et les organismes du secteur privé ;
- contrôler les unités industrielles.

ACTION N° 2 : COMPETITIVITE ET SECURISATION DES ECHANGES

L'action Compétitivité et sécurisation des échanges consiste à :

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques en matière de compétitivité des entreprises industrielles ;
- élaborer le programme national de mise à niveau des entreprises industrielles et veiller à son application ;
- réaliser les études économiques relatives à la compétitivité des industries ;
- encourager l'innovation dans les entreprises industrielles ;

- concevoir et mettre en œuvre des politiques de promotion de la qualité et de la normalisation industrielle ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement des pôles de compétitivité ;
- contribuer à la promotion des investissements industriels dans les pôles de compétitivité ;
- proposer la politique nationale en matière de gestion des risques et veiller à sa mise en œuvre dans les activités industrielles ;
- coordonner et suivre les activités des zones industrielles et des zones économiques à régime privilégié.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- l'absence des procédures d'implantation et de contrôle des unités industrielles sur l'ensemble du territoire.
- l'implantation sauvage des unités industrielles dans les grandes villes et l'excessive proximité des habitats avec les unités industrielles sensibles.
- l'absence de politiques de gestion des déchets industriels.
- la faible compétitivité des industries gabonaises sur les facteurs de production et du climat des affaires.
- le PSGE et la vision qu'il décline sur le développement industriel et la promotion des atouts industriels du Gabon.
- la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI) avec la vision d'accroissement de la contribution de l'industrie dans le PIB et la réduction du chômage.
- l'insuffisance des normes industrielles,
- l'insuffisance du cadre de protection et de promotion des inventeurs.

Les citoyens, les ONG, les organisations professionnelles et les communes attendent du programme d'être plus étroitement associés aux réflexions et aux décisions touchant l'implantation des unités industrielles et aux impacts liés au fonctionnement des unités industrielles créées. Ils souhaitent une plus forte cohérence des actions menées par les pouvoirs publics en matière de développement industriel et réduction du chômage. Ces acteurs attendent aussi un appui technique et financier aux projets et initiatives qu'ils mettent en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent tout particulièrement du programme une multiplication des unités industrielles, un accroissement de la contribution du secteur industriel dans le PIB, l'amélioration du niveau de compétitivité des industries, la diminution significative du chômage et la diversification de l'économie.

L'Administration en charge du programme Régulation et Stratégie Industrielles a bénéficié d'un nouveau texte organique en 2012 qui a permis d'adapter ses prérogatives, au nouveau contexte politique et économique marqués par l'obligation de transformation locale des matières premières, et d'ajouter à ses prérogatives le volet compétitivité des industries. Ceci explique l'ampleur des chantiers à conduire.

Parmi les manques et difficultés à traiter prioritairement, il faut mentionner :

- le manque de statistiques industriels,
- l'absence d'un fichier industriel gabonais,
- la non-maitrise de l'environnement industriel du Gabon,
- l'insuffisance énergétique pour accélérer l'implantation des projets industriels,
- l'absence d'outil d'un outil d'aide à la décision tel qu'observatoire de la compétitivité des industries,
- un besoin fort de professionnalisation technique des équipes de l'administration en charge de l'industrie sur les différents aspects de la gestion des risques, du suivi et du contrôle des installations industrielles.

ENJEUX

Les enjeux du programme sont :

- garantir la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation ;
- veiller au développement d'un tissu industriel compétitif, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes ;
- contrôler les activités industrielles et s'assurer qu'elles respectent les normes en vigueur ;
- promouvoir et vulgariser le modèle industriel gabonais.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Mettre en œuvre le programme d'assistance technique avec l'ONUDI

OBJECTIF N°2 : Créer un programme de mise à niveau et d'appui aux PME/PMI et artisans gabonais

OBJECTIF N°3 : Promouvoir la qualité et mettre en place un système national de normalisation

OBJECTIF N°4 : Promouvoir l'invention et l'innovation technologique

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF N°1 :
Mettre en œuvre le programme d'assistance technique avec l'ONUDI

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu 1 : Mettre à la disposition des usagers un fichier industriel fiable.

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel 1 : Le fichier industriel fiable n'est pas mis à la disposition des usagers

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre du FIG	%	30%	50%	60%	70%	+10	100%	100% (2016)
Nombre d'enquêtes réalisées	nombre	1	1	1	1	0	1	0
Nombre d'agents formés	nombre	0	6	10	10	0	15	0

Source des données : DGIC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : Le fichier industriel fiable n'est pas mis à la disposition des usagers

En 2015 le fichier industriel du Gabon n'a pas été mis à la disposition des usagers. La mise en œuvre du Fichier industriel du Gabon (FIG) a été réalisée à près de **70%**. En effet, l'objectif visé était d'avoir une base de données du fichier issu d'une enquête réelle de terrain contrairement à celle qui a été précédemment faite sur la base d'une recherche documentaire. Par ailleurs, la DGIC a estimé que certaines fonctionnalités devaient être ajoutées au fichier pour permettre le calcul de certains indicateurs essentiels tels que : la valeur ajoutée manufacturière (VAM) qui permet de calculer la contribution de l'industrie dans le PIB.

Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes ont été menées :

- bilan d'étape avec l'organisation des nations unies pour le Développement industrielle (ONUDI) des actions entreprises et la coproduction des recommandations ;
- suivi, évaluation de la mise en œuvre des recommandations ;
- enquête en vue de l'amélioration du FIG.

Par ailleurs, l'ONUDI est un organisme international qui nous vient en appui sur le volet technique notamment dans la mise en place du FIG. la cotisation globale payée à cet organisme en 2015 y compris les arriérés se chiffre à **36 807 535 FCFA**. En revanche la cotisation annuelle s'élève à **8 463 058 FCFA**. En somme, si on intègre l'ensemble des missions et les activités liées au lancement de l'enquête nationale, le coût de l'objectif 1 s'élève à **146 822 846 FCFA**. Ce montant se reparti entre les frais de mission (**104 214125 FCFA**) et les activités (**32 981 635 FCFA**).

Au vu du résultat atteint en 2015 (**70%**), notre programmation pluriannuelle doit être maintenue pour finaliser la mise en place du fichier en 2016.

**OBJECTIF N°2 :
Créer un programme de mise à niveau et d'appui aux PME/PMI et artisans gabonais**

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Finaliser la convention de partenariat avec l'Agence d'Appui au développement Agricole ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Sensibiliser la population cible.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : la convention de partenariat avec l'Agence d'Appui au développement Agricole a été finalisée ;
- **Résultat annuel N°2** : 40 artisans de cacao Sensibilisés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PMI et artisans sensibilisés à la mise à niveau	nombre	0	0	40	40	0	80	100 (2017)
Nombre de d'artisans de cacao sensibilisés	nombre	0	0	40	40	0	80	100 (2017)

Source des données : DGIC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : la convention de partenariat avec l'Agence d'Appui au développement Agricole a été finalisée ;

La convention de partenariat avec l'Agence d'Appui au Développement Agricole (ADA) a été finalisée. Cette finalisation s'explique par l'intérêt et la disponibilité portés par les parties prenantes à la réalisation de cet objectif. Cet indicateur ne pourra pas être poursuivi en 2016 du fait de la baisse drastique du budget 2016 et de la priorisation des objectifs.

Résultat annuel 2 : les artisans de cacao ont été sensibilisés

L'ensemble des artisans ciblés dans la province du Woleu-Ntem a été sensibilisé, du fait d'une bonne programmation des activités et d'un bon déploiement sur le terrain. En outre, cet indicateur ne pourra pas être poursuivi en 2016 du fait de la baisse drastique du budget 2016 et de la priorisation des objectifs.

**OBJECTIF N°3 :
Promouvoir la qualité et mettre en place un système national de normalisation**

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Nombre des sessions de formations réalisées ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Nombre de normes réalisées ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Nombre de comités techniques sectoriels de normalisation mis en place.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : 6 sessions de formation ont été réalisées ;
- **Résultat annuel N°2** : 20 comités techniques sectoriels ont été mis en place ;
- **Résultat annuel N°3** : 55 normes produites (industries du bois et pêche).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de sessions de formations réalisées au profit des agents et des parties prenantes	Nombre	0	0	6	6	0	0	0
Nombre de comités techniques sectoriels mis en place	Nombre	0	0	20	20	0	3	0
Nombre de normes produites (Industrie du bois et secteur pêche)	Nombre	0	0	50	55	5	100	0

Source des données : DGIC

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2015, 6 sessions de formation ont été réalisées

Les sessions de formation ont été entièrement organisées en déployant les actions suivantes :

- élaboration un programme de formation ;
- organisation des conférences, séminaires et journées d'études nécessaires à la compréhension des activités de l'AGANOR.

Résultat annuel N°2 : En 2015, 20 comités techniques sectoriels ont été mis en place.

Ce résultat a été permis grâce à la mobilisation de l'opérateur AGANOR. En effet, la mise en place d'un comité technique sectoriel est suscitée par la demande des opérateurs économiques du secteur mais également par un fort besoin de normes issues des secteurs du bois, des BTP et de la pêche. De plus, la production des normes constitue une des activités principales de l'opérateur AGANOR, ce dernier poursuivra la mise en place de 3 autres comités techniques sectoriels en 2016.

Résultat annuel 3 : 55 normes ont été produites et publiées

Concernant le nombre de normes produites, pour 2015, 55 ont été produites et publiées. Ce résultat est dû à un fort besoin de normalisation des secteurs des BTP, pêche et bois.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir l'invention et l'innovation technologique

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place un cadre juridique de la brigade de lutte contre la contrefaçon ;
- Résultat annuel attendu 2 : Nombre de rencontres extérieures tenues.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Atteint à 65% sur la mise en place du cadre juridique
- Résultat annuel N°2 : Aucune rencontre extérieure n'a pu être tenue

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en place du cadre juridique de la brigade de lutte contre la contrefaçon	%	0	0	100%	65%	35%	100%	100 (2016)
Nombre d'inventions inscrites au grand prix CENAREST/CEPIG	nombre	0	0	10	0	0	10	
Nombres d'inventeurs primés et accompagnés	nombre	0	0	4	0	0	4	
Nombre d'inventeurs valorisés à l'extérieur	nombre	0	0	2	0	0	2	

Source des données : Direction générale de l'industrie et la compétitivité(DGIC)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : 65% du cadre juridique a été mis en place

Le cadre juridique de la création de la brigade de lutte contre la contrefaçon a été mis en place à 65%. Les étapes suivantes ont été franchies : la rédaction, la validation par le conseiller juridique et la transmission du texte au conseil d'État. Le suivi administratif du texte devra se poursuivre pour l'adoption du texte, soit 100% d'atteinte du résultat.

Résultat annuel 2 : Aucune rencontre extérieure n'a pu être tenue

Aucune rencontre à l'étranger n'a été organisée afin de valoriser les inventeurs gabonais à l'étranger car le Grand prix CENAREST/OGAPI n'a pas été organisé consécutivement aux difficultés liées à la procédure de mise à disposition de la subvention de l'OGAPI. En effet la mise à disposition des crédits à l'OGAPI n'a été réalisée qu'à hauteur de 43 millions sur 100 millions initialement prévu.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
16.612.1	Développement de la compétitivité	517 931 480	472 087 752	- 45 843 728	517 931 480	472 087 752	- 45 843 728
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	78 852 000	66 615 000	-12 237 000	78 852 000	66 615 000	- 12 237 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	439 079 480	405 472 752	-33 606 728	439 079 480	405 472 752	- 33 606 728
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.612.2	Coopération et transfert de technologie	579 291 990	469 862 529	- 109 429 461	579 291 990	469 862 529	-109 429 461
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 556 000	5 793 000	237 000	5 556 000	5 793 000	237 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	107 956 200	102 139 935	- 5 816 265	107 956 200	102 139 935	- 5 816 265
	Titre 4. Dépenses de transfert	465 779 790	361 929 594	- 103 850 196	465 779 790	361 929 594	-103 850 196
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.612	Régulation et stratégie industrielle	1 097 223 470	941 950 281	- 155 273 189	1 097 223 470	941 950 281	-155 273 189
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	84 408 000	72 408 000	- 12 000 000	84 408 000	72 408 000	- 12 000 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	547 035 680	507 612 687	-39 422 993	547 035 680	507 612 687	- 39 422 993
	Titre 4. Dépenses de transfert	465 779 790	361 929 594	- 103 850 196	465 779 790	361 929 594	-103 850 196
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction générale du Budget et des Finances Publics (DGBFIP)

Explication des principaux écarts :

Pour le programme Régulation et Stratégie Industrielle, la LFR 2015 a consacré une dotation de **1 097 223 470 FCFA**. Au total **941 950 281 FCFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **85,84%**. Parallèlement, **941 950 281 FCFA** millions ont été réglés. Le taux base règlement se situe à **85,84%**.

Les dépenses relatives au titre 2 sont en gestion centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de la Solde.

Le taux d'exécution du titre 3 s'établit à 92,72%. Les écarts relatifs aux AE et CP du **titre 3** résultent essentiellement de la non-exécution des crédits de la réserve obligatoire de **5% (27 351 784 FCFA)**.

Concernant le **titre 4**, les écarts sont consécutifs, essentiellement, à la non consommation des crédits de la réserve obligatoire des opérateurs (**35 424 672 FCFA**) et au défaut de paiement de la cotisation internationale ANTT-ISO (**14 500 000 FCFA**). Le taux d'exécution s'établit à **77,70%**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
16.612	Régulation et stratégie industrielle	1 097 223 470	- 155 510 189	237 000	941 950 281
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	84 408 000	- 12 237 000	237 000	72 408 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	547 035 680	- 39 422 993	-	507 612 687
	Titre 4. Dépenses de transfert	465 779 790	- 103 850 196	-	361 929 594
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

Le programme « **Régulation et stratégie industrielle** » a enregistré des mouvements en débit de **155 273 189 F CFA** après exécution, consécutif aux crédits non engagés, pour abonder la mission Provision.

Ces mouvements de sorties concernent particulièrement :

Le Titre 2 dépense de personnel : il présente un montant soustrait de **12 237 000 F CFA** au montant préalablement ouvert dans la loi de finances rectificatives (**84 408 000 F CFA**) en outre le programme a connu un mouvement créditeur pour un montant de **237 000 F CFA** pour abonder la masse salariale de la MONP de l'agence Gabonaise de Normalisation.

Le Titre 3 Biens et services : sur un montant de **547 035 680 F CFA** ouvert en LFR, c'est un montant de **39 422 993 F CFA** qui a été soustrait du programme pour abonder la mission Provision.

Titre 4 dépenses de transferts : il présente un montant soustrait de **103 850 196 F CFA** contre un montant de **465 779 790 F CFA** ouvert en LFR. Ce dernier va abonder la mission provisions.

Annulations

Le programme n'a constaté aucune annulation de crédit au cours de l'année 2015.

Reports

Aucun report de crédit au pour l'année 2015.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	54	54	54	0	1	1	55
Permanents	54	54	54	0	1	1	55
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	45	45	46	2	0	2	44
Permanents	45	45	46	2	0	2	44
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	20	20	13	0	0	0	13
Permanents	20	20	13	0	0	0	13
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	119	119	113	2	1	1	112
Main d'œuvre non permanente	18	18	28	0	0	0	28
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	137	137	141	2	1	3	140

Source des données : DGIC

Explication des évolutions

L'évolution des emplois de l'Etat a enregistré deux sorties : un départ à la retraite et un retour dans son administration d'origine. Par ailleurs une entrée relative à la nomination d'un agent extérieur au secteur industrie.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateurs :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	27	27	31	4
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	17	17	17	0
Total pour l'opérateur AGANOR	44	44	48	4
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	49	49	48	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur OGAPI	49	49	48	1
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur AUTORITE ADMINISTRATIVE DE NKOK	146	146	146	0
Total pour le programme	239	239	242	3

Source des données : DGIC

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs de l'Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Le tableau ci-dessus décrit l'évolution des effectifs des opérateurs du programme, à savoir : l'AGANOR, l'OGAPI et l'Autorité Administrative de NKOK. Aussi, le descriptif montre que nous avons une légère évolution des effectifs en 2015 qui passe de 239 à 242 agents.

En effet, pour l'opérateur AGANOR ses effectifs connaissent une hausse de 4 agents en 2015 passant de 44 à 48 agents, en raison d'un recrutement de quatre agents de la MONP.

En ce qui concerne l'opérateur OGAPI, ses effectifs baissent d'un agent suite à un décès, passant ainsi de 49 à 48 agents en 2015.

Tandis que les effectifs de l'autorité administrative de NKOK sont restés stable pour cette année, soit 146 agents.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	84 408 000	72 408 000	84 408 000	72 408 000	12 000 000	12 000 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	84 408 000	72 408 000	84 408 000	72 408 000	12 000 000	12 000 000

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le tableau ci-dessus retrace les dépenses du personnel. Elles ne concernent que les emplois de l'administration (DGIC) relatif au traitement salarial de la MONP dont la gestion demeure centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de la Solde.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action N°1 : Développement de la compétitivité	439 079 480	439 079 480	405 472 752	405 472 752	- 33 606 728	- 33 606 728
Activité 1 : Recensement national des unités industrielles	130 000 000	130 000 000	120 454 319	120 454 319	- 9 545 681	- 9 545 681
Activité 2 : Contrôle des activités industrielles	96 620 617	96 620 617	95 454 321	95 454 321	- 1 166 296	- 1 166 296
Activité 3 : Promotion des investissements dans le secteur industriel	117 465 462	117 465 462	100 454 319	100 454 319	- 17 011 143	- 17 011 143
Activité 4 : Etudes et conseils aux entreprises industrielles	49 155 154	49 155 154	45 454 319	45 454 319	- 3 700 835	- 3 700 835
Activité 5 : Fonctionnement OGAPI	45 838 247	45 838 247	43 655 474	43 655 474	- 2 182 773	- 2 182 773
Action N°2 : Coopération et transferts de technologie	107 956 200	107 956 200	102 139 935	102 139 935	- 5 816 265	- 5 816 265
Activité 1 : Rédaction de la réglementation en matière industrielle	10 949 386	10 949 386	10 427 987	10 427 987	-521 399	-521 399
Activité 2 : Réaliser des études de droit comparés	16 198 350	16 198 350	15 427 000	15 427 000	-771 350	-771 350
Activité 3 : Organisation de colloques et séminaires	16 200 425	16 200 425	15 428 976	15 428 976	-771 449	-771 449
Activité 4 : Suivi de la stratégie nationale d'industrialisation	52 948 350	52 948 350	50 427 000	50 427 000	- 2 521 350	- 2 521 350
Activité 5 : Mise à niveau des entreprises industrielles	11 659 689	11 659 689	10 428 972	10 428 972	- 1 230 717	- 1 230 717
Total des crédits de titre 3 consommés	547 035 680	547 035 680	507 612 687	507 612 687	- 39 422 993	- 39 422 993

Source des données : DGIC

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le tableau ci-dessus retrace les activités permanentes et les opérations individualisées du programme qui s'articulent autour de deux actions à savoir : **Développement de la compétitivité et Coopération et transfert de technologie** se chiffrant respectivement à **405 472 752 FCFA** et **102 139 935 FCFA** de crédits exécutés.

La première action Développement de la compétitivité a financé quatre activités permanentes pour un montant de **405 472 752 FCFA** :

- **le contrôle des activités industrielles : 95 454 319 FCFA.**
 - le financement d'une mission d'identification des bénéficiaires et des villages pilotes dans les provinces du Woleu-Ntem ; de l'Ogooué-Lolo et de l'Ogooué-Ivindo pour un montant de **20 863 580 FCFA**, consacré à l'objectif N°2.
 - Le financement d'une mission consacrée aux travaux de rédaction du projet d'ordonnance relative aux activités industrielles en République gabonaise : **26 863 580 FCFA**.
 - Mission d'inauguration du complexe Métallurgie de Moanda C2M : **23 863 580 FCFA**
 - Achat carburant à hauteur de **3 863 579 FCFA** ;
 - Entretien et réparation des véhicules **3 000 000 FCFA** ;
 - Mission d'inspection pour évaluer le potentiel des rebuts ferreux et non ferreux dans le Haut-Ogooué, Ogooué Maritime et l'Estuaire **17 000 000 FCFA**.

- **la promotion des investissements dans le secteur industriel : 100 454 319 FCFA**
 - Mission de sensibilisation sur les procédés de transformation locale des fèves de cacao séchées en beurre et en poudre : 11 000 000 FCFA ;
 - Mission de collecte d'information auprès des entreprises industrielles pour la publication du 5ème numéro de la revue « le Gabon Industriel », phase de la province du Moyen-Ogooué : 25 454 319 FCFA.
 - Mission pour la caravane nationale sur les métiers de l'Industrie dans la province du Haut-Ogooué (phase 1 et 2) : 23 500 000 FCFA.
 - Mission de visite de terrain initiée par le Ministre des Mines et de l'Industrie 12 700 000: FCFA et achat carburant pour un montant de 2 000 000 FCFA.
 - Mission hors du Gabon pour la célébration de la journée nationale du Gabon à Milan, intitulée : « Gabon get way to Africa » : un modèle d'industrialisation : 25 800 000 FCFA.

- **le suivi de la stratégie nationale d'industrialisation : 50 427 000 FCFA**
 - Mission de l'état des lieux des réalisations du pilier Gabon Industriel : 7 300 000 FCFA.
 - Mission de sensibilisation et d'imprégnation de la stratégie nationale d'industrialisation (SNI) dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen Ogooué, de l'Ogooué-Maritime, de l'Ogooué Ivindo et du Woleu-Ntem, soit 22 927 000 FCFA.
 - Mission de sensibilisation et d'imprégnation de la stratégie nationale d'industrialisation (SNI) dans les provinces du Haut-Ogooué, et de l'Ogooué Lolo, soit 8 000 000 FCFA
 - Mission de sensibilisation et d'imprégnation de la stratégie nationale d'industrialisation (SNI) dans les provinces de la Ngounié et de la Nyanga, soit 9 700 000 FCFA :
 - Achat carburant : 2 500 000 FCFA ;

- **fonctionnement de l'opérateur OGAPI, soit 43 655 474 FCFA**
- **Autres dépenses**
 - Fournitures consommables : 16 000 000 FCFA.
 - Entretien et maintenance : 14 375 470 FCFA.
 - Location bâtiment : 1 600 000 FCFA.
 - Déplacement transport et mission : 3 680 004 FCFA/
 - Frais de mission : 8 000.000 FCFA

- **quelques opérations individualisées pour un montant de 71 826 166 FCFA :**
 - Recensement national des unités industrielles : 47 071 847 FCFA
 - Préparation de l'enquête d'amélioration du FIG : 5 300 000 FCFA ;
 - Lancement de l'enquête industrielle nationale : 14.000 000 FCFA ;

- Autres activités notamment, l'exploitation des résultats de l'enquête et calcul de l'Indice de Production Industrielle (IPI) ; 5 454 319 FCFA.

La deuxième action Coopération et transfert de technologie est composée de quatre activités permanentes d'un montant de **102 139 935 FCFA** :

- **la rédaction de la réglementation en matière industrielle : 10 427 987 FCFA**
 - Mission pour les travaux de rédaction et de validation du projet d'ordonnance relatif aux activités industrielles en République Gabonaise. : **8 700 000 FCFA.**
 - Achat fournitures de bureau : **1 727 987 FCFA,**
- **la réalisation des études de droit comparés : 15 427 000 FCFA**
 - Achat équipement informatique : 12 700 000 FCFA ;
 - Achat papeterie : 2 727 000 FCFA
- **la mise à niveau des entreprises industrielles : 10 428 972 FCFA**
 - Achat fournitures entretien de bureau : 3 128 972 FCFA
 - Achat fournitures informatiques : 7 300 000 FCFA
- **les études et conseils aux entreprises : 45 454 319 FCFA**
 - Mission de prospection et d'identification des petites et moyennes industries (1ère phase) : 25 300 000 FCFA.
 - Achat carburant : 3 100 000 FCFA.
 - Mission de prospection et d'identification des petites et moyennes industries (2ème phase) : 17 054 319 FCFA.
- **quelques opération individualisée de 20 401 657 FCFA telles que :**
 - les Frais de participation de la DGIC au New York forum Africa : 10 300 000 FCFA
 - l'AGOA : 10 101 657 FCFA

Par ailleurs, on constate des écarts entre la LFR et les crédits exécutés au niveau de chaque action. Cette situation s'explique par la non-exécution des crédits de la réserve obligatoire de **5%**, soit un montant de **27 351 784 FCFA.**

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Développement de la compétitivité	0	0	0	0	0	0
ACTION 2 Coopération et transfert de technologie	465 779 790	465 779 790	361 929 594	361 929 594	- 103 850 196	- 103 850 196
Opérateur AGANOR	123 986 343	123 986 343	111 587 709	111 587 709	- 12 398 634	- 12 398 634
Opérateur NKOK	230 260 389	230 260 389	207 234 350	207 234 350	- 23 026 039	- 23 026 039
Cotisations Internationales ANTI-ISO	64 965 797	64 965 797	0	0	- 64 965 797	- 64 965 797
Cotisations Internationales ONUDI	40 897 261	40 897 261	36 807 535	36 807 535	-4 089 726	-4 089 726
Cotisations Internationales ARSO	5 670 000	5 670 000	6 300 000	6 300 000	630 000	630 000
Total des crédits de titre 4 consommés	465 779 790	465 779 790	361 929 594	361 929 594	-103 850 196	-103 850 196

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le tableau ci-dessus récapitule les dépenses de transferts exécutées à hauteur de **361 929 594 FCFA.** Ces dernières se composent des subventions allouées aux opérateurs rattachés en fonction de leur principale activité AGANOR (**111 587 709 FCFA**), NKOK (**207 234 350 FCFA**) et des cotisations internationales.

Inscrites à hauteur de **111 533 058 FCFA**, les cotisations internationales ont été exécutées à hauteur de **43 107 535 FCFA**. En effet, la cotisation internationale "ANTI-ISO" évaluée à **64 965 797 FCFA** (arriérés y compris) n'a pas été exécutée.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR : OGAPI

Présentation de l'opérateur

L'Office est un établissement public à caractère administratif disposant d'une autonomie financière.

Missions de l'OGAPI :

Missions de service public :

- suivre et traiter, au plan national et international, toute question relative à la propriété industrielle ;
- assurer et promouvoir la protection et l'utilisation de la propriété industrielle sur l'ensemble du territoire national ;
- lutter contre les atteintes aux droits de la propriété industrielle ;
- proposer les actes de ratification ou de dénonciation des engagements internationaux relatifs à la propriété industrielle et de veiller à leur application ;
- assister les opérateurs économiques dans l'élaboration des documents d'obtention des titres de propriété industrielle, de cession ou de concession de licences ;
- organiser, coordonner et diriger au plan national, les actions de sensibilisation et d'information en matière de propriété industrielle ;
- assurer la transmission des demandes nationales des titres de propriété industrielle à l'Organisation Africaine de Propriété Industrielle.

Travail avec l'opérateur

L'Office Gabonais de la Propriété Intellectuelle (OGAPI) est un organe administratif dit « opérateur », rattaché au programme Régulation et Stratégie industrielles. A cet effet, dans le but de formaliser la réalisation et un meilleur suivi des objectifs assignés au programme, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été signé entre l'opérateur et l'organe central d'administration du programme représentant l'Etat.

Cependant, l'exercice préconisé de suivi-évaluation en cours d'année n'a pu se faire trimestriellement compte tenu d'une part du changement en cours d'année du RPROG et de quelques membres de l'équipe managériale, la difficulté de convoquer régulièrement des réunions au vue de l'éloignement de l'opérateur et d'autres part des difficultés liées à la mise à disposition de la subvention de l'opérateur, rendant difficile le suivi d'une subvention non mise à disposition.

Toutefois, il a été tout de même noté une certaine disponibilité dans le suivi de l'objectif mis en œuvre par l'opérateur, notamment en ce qui concerne la transmission des informations nécessaires.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	9 360 000 FCFA	9 951 000 FCFA 0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	111 000 000 FCFA	43 655 474 FCFA
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	120 360 000 FCFA	53 606 474 FCFA

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La subvention allouée à l'opérateur prévue dans la loi de finance était de **111 000 000 FCFA**. Cependant compte tenu des retards accusés dans le processus de mise à disposition de la subvention, l'opérateur n'a effectivement reçu que **43 655 474 FCFA** au titre de la subvention de fonctionnement et **9 951 000 FCFA** relatif à la main-d'œuvre non permanente. Au final, les crédits engagés au titre de l'année 2015 se sont élevés à **43 655 474 FCFA** pour un taux d'exécution de l'opérateur OGAPI de **38.74%**

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Disposer du cadre juridique relatif à la mise en place de la brigade de lutte contre la contrefaçon. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme: Promouvoir l'invention et l'innovation technologique				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'élaboration du texte juridique.	0	100%	100%	0
Indicateur 2 : Taux d'avancement relatif à l'adoption du texte.	0	100%	50%	50%

Objectif 2 : parvenir à augmenter le nombre de demandes de brevet d'inventions et être capable de proposer des inventions pertinentes à l'international. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme: Promouvoir l'invention et l'innovation technologique				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de demande d'inventions déposées	3	5	5	0
Indicateur 2 : Nombre d'inventions inscrites au grand prix CENAREST/OGAPI	12	15	0	0
Indicateur 3 : Nombre d'inventeurs primés	3	3	0	0
Indicateur 4 : nombre d'inventions à valoriser à l'international	2	2	0	0

Objectif 3 : Disposer d'une base de données actualisées des associations de promotion de la propriété industrielle. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Promouvoir l'invention et l'innovation technologique				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement de l'actualisation de la base de données	0	100%	72%	28%

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme : Régulation et Stratégie Industrielle	Titre 2. Dépenses de personnel		Titre 3. Dépenses des biens et services	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action 2 Coopération et Transferts de Technologie	9 360 000	9 951 000	0	0
Action 2 Coopération et Transferts de Technologie	0	0	111 000 000	43 655 474
Action / Projet X	0	0	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	9 360 000	9 951 000	111 000 000	43 655 474

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 1 : Disposer du cadre juridique relatif à la mise en place de la brigade de lutte contre la contrefaçon

La mise en place du cadre juridique était fixée à 100%. Les efforts déployés dans la réalisation de cet objectif ont permis d'atteindre la cible au niveau du premier indicateur. Mais au niveau du deuxième indicateur, la cible a été atteinte de moitié, soit 50% des 100% attendus en raison de la non-validation des textes juridiques par le Conseil d'Etat. Cependant pour réaliser complètement cet indicateur, il faudra solliciter l'appui du Conseiller Juridique pour l'aboutissement total du texte.

Objectif 2 : parvenir à augmenter le nombre de demandes de brevet d'inventions et être capable de proposer des inventions pertinentes à l'international.

Cet objectif a nécessité quatre indicateurs à savoir : le nombre de demande d'inventions déposées, le nombre d'inventions inscrites au grand prix CENAREST/OGAPI, le nombre d'inventeurs primés et le nombre d'inventions à valoriser à l'international.

Pour ce qui est du premier indicateur, nous avons atteint la cible (5/5 demandes d'inventions déposées) prévus en 2015, soit 2 demandes supplémentaires enregistrées au cours de la même période contre 3 déposées en 2014.

Le deuxième indicateur n'a pu être réalisé, soit 0/15 inscription au grand prix CENAREST/OGAPI à cause des retards dans le rythme de décaissement des fonds et des tensions de trésorerie. Cette situation a eu pour conséquence, la non-organisation du grand prix CENAREST/OGAPI 2015 et facto la non-inscription des inventeurs.

De même, les indicateurs 3 et 4 n'ont pas pu être réalisés soit respectivement 0/3 des inventeurs primés et 0/2 des inventeurs valorisés pour les raisons précitées dans le deuxième indicateur.

Objectif 3 : Disposer d'une base de données actualisées des associations de promotion de la propriété industrielle.

En ce qui concerne le principal indicateur de cet objectif, à savoir le taux d'avancement de l'actualisation de la base de données des associations des inventeurs, la cible 2015 était de 100% soit 11 associations recensées. Cependant, seules 8 associations ont été recensées soit 72%, consécutif au retard dans le rythme de décaissement des fonds et des tensions de trésorerie.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Objectif 1 : Avoir fait adopter le cadre juridique relatif à la brigade de lutte contre la contrefaçon et la concurrence déloyale				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : taux de mise en place du Cadre juridique	0	100%	50%	50%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Objectif 1 : Avoir fait adopter le cadre juridique relatif à la brigade de lutte contre la contrefaçon et la concurrence déloyale.

En ce qui concerne cet indicateur : taux de mise en place du cadre juridique
L'Etat a significativement accompagné l'opérateur dans la mise en place de son cadre juridique. Toutefois, le processus d'appui n'a pas abouti, compte tenu de la lenteur administrative liée au processus d'adoption des textes juridiques.

OPERATEUR : AGANOR

Présentation de l'opérateur

Statuts de l'Agence Gabonaise de Normalisation:

L'Agence Gabonaise de Normalisation est un établissement public à caractère administratif disposant d'une autonomie financière.

Missions de l'Agence Gabonaise de Normalisation:

Missions de service public. A ce titre, elle est notamment chargée de :

- d'élaborer et de faire homologuer les normes ;
- de codifier et d'éditer les normes gabonaises et tout autre document à caractères normatif

- de promouvoir les normes et la démarche qualité auprès des administrations publiques, para publics et des organisations du secteur privé ;
- d'assurer la fiabilité du système national de normalisation et de démarche qualité ;
- de délivrer des certificats de conformité aux normes ;
- d'informer, de former, d'assister et de conseiller en matière de normalisation et de démarche qualité ;
- de suivre la coopération avec les organismes internationaux, les comités spécialisés dans les domaines de la qualité des produits et services, ainsi que celui du respect des normes ;
- de gérer la marque nationale de conformité aux normes ;
- Mettre en œuvre le système national de métrologie ;
- de contrôler la qualité des produits, service et équipement industriel ;
- arbitrer tout conflit relatif à la métrologie ;
- de vulgariser et de promouvoir l'usage des unités de mesure du système international ;
- d'assurer l'étalonnage des masses et des instruments de mesure ;
- de contribuer à la promotion de la traçabilité des produits locaux ;
- de signer des conventions de coopération ou des accords de reconnaissance mutuelle en matière de normalisation ;

Travail avec l'opérateur

L'Agence Gabonaise de la Normalisation (AGANOR) est un organe administratif dit « opérateur », rattaché au programme Régulation et Stratégie industrielle. A cet effet, dans le but de formaliser la réalisation et un meilleur suivi des objectifs assignés au programme, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été signé entre l'opérateur et l'organe central d'administration du programme représentant l'Etat.

Cependant, l'exercice préconisé de suivi-évaluation en cours d'année n'a pu se faire trimestriellement compte tenu d'une part du changement en cours d'année du RPROG et de quelques membres de l'équipe managériale et d'autre part des difficultés liées à la mise à disposition laborieuse de la subvention de l'opérateur, rendant difficile le suivi d'une mise à disposition progressive.

Toutefois, il a été noté une certaine disponibilité dans le suivi de l'objectif mis en œuvre par l'opérateur, notamment en ce qui concerne la transmission des informations nécessaires.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	42 186 000 FCFA	42 423 000 FCFA
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	101 587 000 FCFA	101 587 000 FCFA
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	10 000 000 FCFA	10 000 000 FCFA
Total de la contribution financière de l'Etat	153 773 000 FCFA	154 010 000 FCFA

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La subvention allouée à l'opérateur prévue dans la loi de finance était de **111 587 000 FCFA**. Dans son exercice budgétaire, l'opérateur a pu entrer en possession de la totalité de sa subvention. Ce qui explique que nous avons les affectations suivantes :) **42 423 000 FCFA** pour le financement des emplois dont **5 793 000 FCFA** relatif à la MONP gérée en centralisée ; **101 587 000 FCFA** pour le fonctionnement de l'opérateur et enfin **10 000 000 FCFA** pour les investissements qui se traduit par un taux d'exécution de l'opérateur de **100%**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Améliorer l'expertise des agents dans la Certification				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'auditeurs formés	5	9	0	0
Indicateur 2 : Nombre d'audits réalisés par les auditeurs formés	0	9	0	0
Indicateur 3 : Nombre de rapports validés	0	9	0	0

Objectif 2 : Organiser la Semaine Nationale de la Qualité (SNQ) pour sensibiliser et susciter l'intérêt pour la Qualité				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de participants	0	100	150	50
Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants à la SNQ	0	75%	75%	0
Indicateur 3 : Taux des participants à la SNQ décidés à s'engager dans une Démarche Qualité	0	25%	20%	5%

Objectif 3 : Animer les Comités Techniques (CT) existants pour disposer de normes à caractère obligatoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de CT mis en activité par rapport à ceux créés	1/7	4/9	3/9%	1/9
Indicateur 2 : Taux des Comités Techniques actifs	15%	44%	33%	11%
Indicateur 3 : Nombre de normes publiées	30	50	55	+5

Objectif 4 : Etre en mesure au 1er janvier 2016 de mettre en œuvre le Programme Gabonais d'Evaluation de la Conformité (PROGEC)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'opérateurs économiques sensibilisés / nombre d'opérateurs économiques identifiés	0	80%	100%	+20%
Indicateur 2 : Nombre d'ateliers d'information et de formation réalisés	0	10	12	+2
Indicateur 3 : Taux de réalisation des actions préalables à l'engagement du PROGEC	0	100%	100%	0

Objectif 5 : Avoir mis en place d'ici 2017 le système de métrologie pour fiabiliser les poids et mesure sur le marché				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Taux d'élaboration du plan de transfert des compétences et du matériel de la Douane vers l'AGANOR	0	100%	80%	-20%
Taux d'acquisition des compétences et du transfert du matériel de base	0	50%	50%	0
Taux de réalisation du plan de transfert des compétences	0	50%	50%	0

Objectif 6 : Créer les conditions idoines pour générer des ressources propres en 2016				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Taux d'avancement du PROGEC	0	100%	100%	0
Taux de mise en place du processus de formation des opérateurs économiques à la Qualité par l'AGANOR	0	75%	75%	0
Nombre d'auditeurs des systèmes de management	0	9	0	9
Taux d'avancement du projet d'offre de services payants de l'AGANOR	0	80%	80%	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 1 : Améliorer l'expertise des agents dans la Certification

La réalisation de cet objectif repose sur trois indicateurs à savoir : le nombre d'auditeurs formés, le nombre d'audits réalisés par les auditeurs formés et le nombre de rapports validés.

En ce qui concerne le premier indicateur, la cible fixée en 2015 était de 9 Auditeurs à former. Cependant, l'annulation du prix de la qualité n'a pas permis de réaliser cet indicateur en raison du changement de la stratégie ministérielle.

Pour les indicateurs 2 et 3, les cibles respectivement visées étaient de 9 /9audits réalisés par les auditeurs formés et de 9/9 rapports validés. Pour des raisons évoquées au premier indicateur, ces derniers n'ont pas pu être réalisés.

Objectif 2 : Organiser la Semaine Nationale de la Qualité (SNQ) pour sensibiliser et susciter l'intérêt pour la Qualité.

La réalisation de cet objectif repose sur trois indicateurs à savoir : le nombre de participants ; le taux de satisfaction des participants à la SNQ et le taux des participants à la SNQ décidés à s'engager dans une Démarche Qualité.

En ce qui concerne le premier indicateur, la cible fixée en 2015 était de 100 participants à la semaine nationale de la qualité. En définitive, le nombre de participants a dépassé la cible visée soit 150 en raison de la bonne stratégie de communication déployée.

Sur le deuxième indicateur, la cible visée en 2015 était de réaliser 75% du taux de satisfaction des participants à la SNQ. En somme, cet indicateur a été entièrement atteint. Cette performance s'explique par une meilleure organisation dans la prise en compte des besoins des participants.

Pour ce qui est du troisième indicateur, la cible envisagée était de 25% du taux de participants à la SNQ décidés à s'engager dans une démarche qualité. Au total, cet indicateur a été atteint à hauteur de 20% à cause du Coût d'accès à la demande de participation encore prohibitif.

Objectif 3 : Animer les Comités Techniques (CT) existants pour disposer de normes à caractère obligatoire

La réalisation de cet objectif repose sur trois indicateurs à savoir : le nombre de CT mis en activité par rapport à ceux créés ; le taux des Comités Techniques actifs et le nombre de normes publiées.

En ce qui concerne le premier indicateur, la cible fixée en 2015 était de 4/9 comités techniques mis en activité par rapport à ceux existants. Cependant, seuls 3/9 comités techniques ont été mis en activité, soit 75%.

Sur le deuxième indicateur, la cible visée en 2015 était de réaliser 44% du taux de comités techniques actifs. En somme, 33% seulement ont été réalisés, du fait, aussi, de la raison évoquée au premier indicateur.

Pour ce qui est du troisième indicateur, la cible envisagée était de 50 normes publiées. Au total, plus de 55 normes ont été publiées. Ce résultat s'explique par la demande des normes dans le secteur du BTP.

Objectif 4 : Etre en mesure au 1er janvier 2016 de mettre en œuvre le Programme Gabonais d'Evaluation de la Conformité (PROGEC)

La réalisation de cet objectif repose sur trois indicateurs à savoir : le taux d'opérateurs économiques sensibilisés ; le nombre d'opérateurs économiques identifiés ; le nombre d'ateliers d'information et de formation réalisés ; le taux de réalisation des actions préalables à l'engagement du PROGEC.

En ce qui concerne le premier objectif, la cible fixée en 2015 était de 80% du taux d'opérateurs économiques sensibilisés / nombre d'opérateurs économiques identifiés. Au total, il a eu un dépassement de 20% sur la cible attendue soit 100% de réalisation. Cette tendance s'explique par la bonne stratégie de sensibilisation des opérateurs mis en place.

Sur le deuxième indicateur, la cible visée en 2015 était d'organiser 10 ateliers d'information et de formation. En somme, 2 ateliers supplémentaires ont été organisés, du fait de la forte demande de sensibilisation sur la conformité.

Pour ce qui est du troisième objectif, la cible envisagée était de 100% du taux de réalisation des actions préalables à l'engagement du PROGEC. Au total, l'objectif a été entièrement atteint, du fait de la formalisation juridique.

Objectif 5 : Avoir mis en place d'ici 2017 le système de métrologie pour fiabiliser les poids et mesure sur le marché

La réalisation de cet objectif repose sur trois indicateurs à savoir : le taux d'élaboration du plan de transfert des compétences et du matériel de la Douane vers l'AGANOR ; le taux d'acquisition des compétences et du transfert du matériel de base et le taux de réalisation du plan de transfert des compétences.

En ce qui concerne le premier indicateur, la cible fixée en 2015 était de 100% du taux d'élaboration du plan de transfert des compétences et du matériel de la Douane vers l'AGANOR. En définitive, cet indicateur a été atteint à 80% en raison de la forte résistance dans le transfert des compétences.

Sur le deuxième indicateur, la cible visée en 2015 était de 50% du taux d'acquisition des compétences et du transfert du matériel de base. En somme, cet indicateur a été entièrement atteint. En revanche, le matériel restitué est en état de désuétude.

Pour ce qui est du troisième indicateur, la cible envisagée était de 50% du taux de réalisation du plan de transfert des compétences. Au total, l'indicateur a été entièrement atteint car les agents ont été formés à l'usage du matériel d'évaluation de la conformité.

Objectif 6 : Créer les conditions idoines pour générer des ressources propres en 2016

La réalisation de cet objectif repose sur quatre indicateurs à savoir : le taux d'avancement du PROGEC ; le taux de mise en place du processus de formation des opérateurs économiques à la Qualité par l'AGANOR ; le nombre d'auditeurs des systèmes de management et le taux d'avancement du projet d'offre de services payants de l'AGANOR.

S'agissant du premier indicateur, la cible envisagée en 2015 était de 100% du taux d'avancement du PROGEC. En fin d'exercice budgétaire, cet indicateur a été entièrement réalisé notamment : formalisation du processus global de mise en place du PROGEC.

Sur le deuxième indicateur, la cible visée en 2015 était de 75% du taux de mise en place du processus de formation des opérateurs économiques à la Qualité par l'AGANOR. En somme, cet indicateur a été entièrement atteint. A cet effet, les opérateurs ont bénéficié des formations lors de la semaine de la qualité.

Quant au troisième indicateur, la cible envisagée était de former 9 auditeurs aux systèmes de management. En définitive, le résultat attendu n'a pas été atteint du fait de l'annulation du prix gabonais de la qualité 2015. En effet, ce prix a pour objectif de susciter un engouement dans la demande d'audit. Cependant, compte tenu de l'annulation du prix, il devient inopportun de former ces auditeurs.

En ce qui concerne le quatrième indicateur, la cible visée était de 80% du taux d'avancement du projet d'offre de services payants de l'AGANOR. In fine, le résultat attendu a été satisfaisant.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Obtenir la promulgation de la loi sur la Métrologie				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1:Taux de d'aboutissement de la loi sur la métrologie	0	100%	80%	-20%

Objectif 2 : Garantir l'effectivité du transfert des équipements et des compétences de la Douane vers l'AGANOR				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 2 : Taux de l'effectivité du transfert des compétences et du matériel de la Douane vers l'AGANOR	0	50%	50%	0

Objectif 3 : Assurer le plaidoyer sur la contribution des opérateurs économiques aux travaux de normalisation				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur : Nombre d'opérateurs économiques sensibilisés aux travaux de normalisation	0	50	30	-20

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Objectif 1 : Obtenir la promulgation de la loi sur la Métrologie

La cible visée en ce qui concerne l'indicateur de cet objectif était de 100% du taux d'aboutissement de la loi sur la Métrologie en 2015. En somme 80% de cette cible a été atteinte. Ce résultat s'explique par le transfert tardif du matériel de base et des compétences par les services de la Douane vers l'opérateur AGANOR.

Objectif 2 : Garantir l'effectivité du transfert des équipements et des compétences de la Douane vers l'AGANOR

La cible envisagée de cet indicateur était de 50% du taux d'effectivité du transfert des équipements et des compétences de la Douane vers l'AGANOR en 2015. In fine, cet indicateur a été entièrement atteint du fait du transfert réel du matériel de base et des compétences.

Objectif 3 : Assurer le plaidoyer sur la contribution des opérateurs économiques aux travaux de normalisation

S'agissant de cet indicateur, la cible visée était de 50 opérateurs économiques sensibilisés aux travaux de normalisation. En définitif, seulement 30 opérateurs ont été sensibilisés auxdits travaux. Ce résultat est dû au manque de contribution des opérateurs dans l'élaboration des normes. Par conséquent, l'Etat se propose de poursuivre l'atteinte de cet indicateur.

OPERATEUR : AUTORITE ADMINISTRATIVE DE Nkok

Rappel du statut et des missions de l'Autorité Administrative

Statuts de l'Autorité Administrative:

L'Autorité Administrative de la Zone économique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok est un établissement public à caractère administratif disposant d'une autonomie financière.

Missions de l'Autorité Administrative :

Missions de service public :

- Favoriser un environnement commercial efficace par la simplification des procédures et pratiques commerciales, la transparence des réglementations applicables aux opérations du commerce international au Gabon ;
- Coordonner, superviser et assurer la tutelle opérationnelle du fonctionnement de toutes les administrations et services de l'Etat installés dans la ZERP de Nkok et l'intervention dans le processus de création, de supervision, de contrôle et de gestion du fonctionnement des entreprises installées dans la ZERP ;
- Veiller à l'application et au respect des lois et règlements en vigueur en République Gabonaise par GSEZ et les investisseurs agréés ;
- Contrôler le respect par les Investisseurs, les sociétés Affiliées ZERP, les Sous-traitants ZERP et GSEZ du cahier de charges ;
- Mettre en œuvre de la connexion ou le raccordement de la ZERP de Nkok à toutes les infrastructures et commodités publiques ou services publics nécessaires.

Travail avec l'opérateur

L'Autorité Administrative de NKOK est une structure administrative dite « opérateur », rattachée au programme Régulation et Stratégie industrielle. A cet effet, dans le but de formaliser la réalisation et un meilleur suivi des objectifs assignés au programme, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été signé entre l'opérateur et l'organe central d'administration du programme représentant l'Etat.

Cependant, l'exercice préconisé de suivi-évaluation en cours d'année n'a pu se faire trimestriellement compte tenu d'une part du changement en cours d'année du RPROG et de quelques membres de l'équipe managériale. Toutefois, il a été noté une certaine disponibilité dans le suivi de l'objectif mis en œuvre par l'opérateur, notamment en ce qui concerne la transmission des informations nécessaires.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	103 400 000 FCFA	123 329 169 FCFA
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	66 000 000 FCFA	22 905 181 FCFA
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	60 600 000 FCFA	61 000 000 FCFA
Total de la contribution financière de l'Etat	230 000 000 FCFA	207 234 350 FCFA

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La subvention allouée à l'opérateur prévue dans la loi de finance était de **230 000 000 FCFA**. Dans son exercice budgétaire, l'opérateur a exécuté un montant de **207 234 350 FCFA** de sa subvention avec un taux d'exécution de **90%**. Ce qui explique les affectations suivantes : **123 329 169 FCFA**, pour les dépenses en personnel, **22 905 181 FCFA**, relatif au fonctionnement de l'opérateur et enfin **61 000 000 FCFA** consacrés aux investissements.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : créer les entreprises demanderesse ayant déjà un statut juridique établi dans un délai de 48h				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : % de Sociétés créées en 48h	0%	100%	100	100

Objectif 2 : obtenir des investisseurs les données économiques globales				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : % d'entreprises en production fournissant les données trimestrielles dans les délais (chaque trimestre)	0/	75 %	100%	25

Objectif 3 : être à l'écoute des investisseurs agréés				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : % de requêtes ayant reçu un accusé de réception précisant le délai de traitement	0	100 %	100%	0
Indicateur 2 : % de requêtes ayant reçu une réponse sur le fond dans le délai réglementaire	0	60 %	0	60

Objectif 4 : intégrer des administrations nécessaires à l'amélioration de l'offre de service				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de nouvelles administrations intégrées	6	11	17	0

Objectif 5 : Améliorer le taux de respect de la réglementation par les opérateurs de la zone				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'entreprises agréées accompagnées pour qu'elles se mettent en règle	0	18	18	0
Indicateur 2 : nombre d'actes administratifs régularisés dans l'année par les entreprises	0	44	18	0

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4 Dépenses de transfert		Titre 5. Dépenses d'investissement	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action 1 Développement de la Compétitivité	0	0	0	0
Action 2 Coopération et Transferts de Technologie	230 260 389	207 234 350	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	230 260 389	207 234 350	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Objectif 1 : créer les entreprises demanderesse ayant déjà un statut juridique établi dans un délai de 48h

Pour le principal indicateur de cet objectif, la cible visée était de 100% d'entreprises demanderesse ayant déjà un statut juridique établi dans un délai de 48h. Au final, la cible n'a pas été atteinte parce que les administrations devant animer le guichet unique ne sont pas toutes représentées.

Objectif 2 : obtenir des investisseurs les données économiques globales

En ce qui concerne la cible liée à l'atteinte de cet indicateur, elle était fixée à 75% des entreprises en production fournissant les données économiques trimestrielles dans les délais. Au final, nous avons enregistré un dépassement de 25% par rapport à la cible visée, soit 100% en 2015.

Objectif 3 : Assurer le plaidoyer sur la contribution des opérateurs économiques aux travaux de normalisation

La réalisation de cet objectif repose sur deux indicateurs à savoir : Pourcentage de requêtes ayant reçu un accusé de réception précisant le délai de traitement ; pourcentage de requêtes ayant reçu une réponse sur le fond dans le délai réglementaire.

En ce qui concerne le premier indicateur, la cible visée pour 2015, était de 100% de requêtes ayant reçu un accusé de réception précisant le délai de traitement. En définitif, la cible a été entièrement atteinte, consécutivement à l'existence d'une politique suivie d'amélioration des services.

S'agissant du deuxième indicateur, la cible poursuivie en 2015, était de 60% de requêtes ayant reçu une réponse sur le fond dans le délai réglementaire. In fine, la cible n'a pas été atteinte, en raison de la non habilitation des représentants des administrations concernées par le guichet unique.

Objectif 4 : intégrer des administrations nécessaires à l'amélioration de l'offre de service

Pour l'unique indicateur de cet objectif, la cible poursuivie était d'intégrer 11 nouvelles administrations dans le guichet unique. En somme, la cible a été largement atteinte, soit 17 nouvelles administrations intégrées contre 11 préalablement visées en 2015.

Objectif 5 : Améliorer le taux de respect de la réglementation par les opérateurs de la zone

La réalisation de cet objectif repose sur deux indicateurs à savoir : le nombre d'entreprises agréées accompagnées pour qu'elles se mettent en règle ; nombre d'actes administratifs régularisés dans l'année par les entreprises.

En ce qui concerne le premier indicateur, la cible envisagée était de 18 entreprises agréées et accompagnées pour qu'elles se mettent en règle. In fine, la cible a été entièrement atteinte, consécutive à un meilleur lobbying.

Abordant le deuxième indicateur, la cible prévue était 44 actes administratifs régularisés dans l'année par les entreprises. Au bout du compte, 18 actes ont été régularisés en 2015. Cette situation résulte du fait que certains actes administratifs ne sont toujours pas traités au sein du guichet unique.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : mettre à la disposition de l'autorité les ressources définies				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombres d'administrations ayant données la délégation de signature à leurs chefs de bureau membre du guichet unique	0%	8	4	4
Indicateur 2 : % de la subvention mise à disposition	0	85%	100%	15
Indicateur 3 : nombres d'administrations reversant les 20% de droit et taxe à l'autorité	0	4	1	3

Objectif 2 : accompagner l'autorité dans l'introduction de certaines administrations au sein du guichet unique				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombres d'administrations démarchées par le RPROG	0	3	0	3

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris

Objectif 1 : mettre à la disposition de l'autorité les ressources définies

Cet objectif repose sur trois indicateurs à savoir : le nombre d'administrations ayant données la délégation de signature à leurs chefs de bureau membre du guichet unique ; le pourcentage de la subvention mise à disposition et les nombres d'administrations reversant les 20% de droit et taxe à l'autorité.

En ce qui concerne le premier indicateur, la cible prévue en 2015, était de 8 administrations ayant données la délégation de signature à leurs chefs de bureau membre du guichet unique. En somme, 4 administrations ont reçu la délégation de signature, en raison de la faible coopération des administrations concernées.

S'agissant du second indicateur, la cible fixée était de 85% de la mise à disposition de la subvention. Au final, l'opérateur a reçu 90% de sa subvention.

Pour ce qui est du troisième indicateur, la cible prévue était de 4 administrations reversant les 20% des droits et taxes à l'autorité. Au total, une seule administration a reversée ses droits et taxes. Cette situation est consécutive à la faible coopération des administrations ciblées.

Objectif 2 : accompagner l'autorité dans l'introduction de certaines administrations au sein du guichet unique

Quant à l'unique indicateur, la cible visée était de 3 administrations demandées par le Responsable de Programme (RPROG). In fine, aucun résultat n'a été atteint, malgré les multiples relances du RPROG.

PROGRAMME : GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Contrôle et Gestion des Activités Minières** » dans la mission ministérielle « **Politique Industrielle et Minière** » est conduit par le Directeur Général des Mines et de la Géologie, Monsieur **Jean Paulin ESSONO BIYOGO**.

Ce programme assure l'exécution de la politique du gouvernement en matière de recherche géologique et minière d'une part, et en matière de gestion de la propriété et de l'exploitation des mines et carrières d'autre part.

Le périmètre du champ du programme se définit comme suit :

- Ce qui est dans le programme :
 - l'élaboration des Termes De Référence (TDR) des projets des deux directions générales pour demander un financement ;
 - l'élaboration de la maquette de la carte géologique du degré carré de Libreville-Owendo ;
 - l'inventaire minier ;
 - le contrôle et l'audit des activités des titulaires des titres des mines et des carrières ;
 - la gestion et l'alimentation des bases de données géologiques et minières du pays ;
 - l'accès à la base de données aux opérateurs du secteur des mines et carrières.

- Ce qui n'en fait pas partie :
 - l'évaluation des impacts environnementaux des activités minières ;
 - la mise en place d'une politique d'après-mine ;
 - le programme de forage ;
 - l'étude de faisabilité pour l'évaluation du gisement ;
 - la mise en valeur des ressources minérales.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les deux actions qui structurent ce programme sont :

- 1. Promotion de la Recherche Minière
- 2. Promotion de l'Exploitation Minière

ACTION N° 1 : Promotion de la Recherche Minière

Cette action est portée par la Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière (DGGRM) et concerne l'ensemble des activités se rapportant à la promotion de la recherche géologique et minière.

ACTION N° 2 : Promotion de l'Exploitation Minière

Cette action est portée par la Direction Générale de la propriété de l'Exploitation Minière et concerne l'ensemble des activités se rapportant à la promotion de l'exploitation et la valorisation des ressources minérales.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dans un contexte de diversification de l'économie gabonaise, longtemps tributaire des secteurs pétrolier et forestier, le Gouvernement gabonais ambitionne d'augmenter la contribution du secteur minier de 4 à 40 % dans le PIB à l'horizon 2025.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat a entrepris un certain nombre de réformes administratives, notamment la restructuration du secteur minier matérialisée entre autres par la révision du Code Minier et la réorganisation de la Direction Générale des Mines et de la Géologie en deux Directions Générales amont et aval, à savoir :

- la Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière (DGGRM) ;
- la Direction Générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière (DGPEM).

Cette réorganisation vise notamment à :

- optimiser l'action des services administratifs ;
- renforcer le rôle de l'administration dans le secteur minier ;
- asseoir la régulation et le contrôle des activités afin qu'ils soient professionnels et équitables ;
- optimiser les recettes minières.

En matière de recherche géologique et minière, le couvert végétal, le profil pédologique, la pluviosité, l'insuffisance des infrastructures, etc. rendent l'exploration difficile et constituent un frein à l'identification et à la mise en valeur des substances minérales du pays. Ce qui a pour conséquence une faible contribution du secteur minier dans le PIB, quoique celui-ci présente un fort potentiel au regard du nombre d'indices et des gisements connus à valoriser aux fins d'apporter des revenus additionnels pour l'économie gabonaise.

Stratégie :

Conformément au Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) dans son plan sectoriel Mines, qui vise à optimiser les recettes et à développer le potentiel minier, la stratégie adoptée consiste à :

- Disposer, à l'horizon 2016, d'un cadre institutionnel attrayant pour les investissements privés, notamment à travers une régulation forte et crédible garantissant la défense des intérêts du pays ;
- Faire du secteur minier, un vecteur clé pour la création des richesses, la promotion d'un tissu industriel, la relève de l'après pétrole, la gabonisation des postes en utilisant en grande partie les ressources humaines gabonaises qualifiées.

Les actions « Promotion de la Recherche Minière », « Promotion de l'Exploitation Minière », portent essentiellement sur :

- La promotion de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales ;
- L'encadrement, le suivi et le contrôle de toutes les activités minières ;
- La collecte, la centralisation et la mise à disposition des informations géologiques et minières ;
- l'expertise, le conseil, le contrôle, l'audit, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités des opérateurs exerçant dans la recherche et l'exploitation minières ;
- Etc.

La mise en œuvre de ce programme implique l'intervention de plusieurs acteurs, notamment des Directions Générales concernées et de leurs démembrements :

- La DGGRM est chargée de mettre en œuvre l'ensemble des activités couvrant la géologie et la recherche minière ;
- La DGPEM est chargée de mettre en œuvre l'ensemble des activités relatives à l'exploitation des ressources minérales.

D'autres administrations et partenaires participent également à sa mise en œuvre, notamment :

- le Ministère en charge du Budget et des Comptes Publics, à travers les Directions Générales du Budget, et finances publiques, la Direction Générale des Douanes, apporte son expertise dans la Gestion Financière et la gestion des Ressources Humaines ;
- le Ministère en charge de l'Environnement apporte leurs expertises dans la validation des études d'impact environnemental relative aux projets miniers ;
- l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences est impliquée dans la mise à disposition de la connexion internet ;
- les partenaires au développement sont également impliqués dans l'appui institutionnel (l'élaboration de la législation minière, le renforcement des capacités) et le soutien technique et financier aux activités de recherche et d'exploitation minières ;
- les partenaires du secteur privé, les organismes sous-tutelle et autres usagers concourent à leur manière à la mise en œuvre du programme.

Pour mieux apprécier la performance du programme, il est nécessaire que soient comblés tous les manquements relatifs à l'insuffisance des structures d'accueil, des moyens matériels, financiers et humains.

Mise à disposition des acteurs, de l'infrastructure géologique et minière de base :

- promotion et valorisation de l'activité minière ;
- optimisation des recettes minières ;
- renforcement des capacités.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Développer la connaissance du potentiel minier et géologique au niveau du territoire national

OBJECTIF N° 2 : Améliorer la gouvernance du secteur minier

OBJECTIF N° 3 : Evaluer le potentiel des gisements connus

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Développer la connaissance du potentiel minier et géologique au niveau du territoire national

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1:** Elaborer les Termes de Référence de la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré de Libreville – Owendo ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** Elaborer les termes de référence pour la réalisation de 6 254 km² en inventaire minier sur le degré carré de Libreville domaine continental;
- **Résultat annuel attendu 3 :** Elaborer les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé de gestion de la base de données documentaire disponible pour le public et les opérateurs économiques.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1 :** les Termes de Référence de la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré Libreville-Owendo n'ont pas été élaborés en 2015
- **Résultat annuel N°2 :** les Termes de Référence de 6 254 km² en inventaire minier sur le degré carré de Libreville domaine continental n'ont pas été élaborés en 2015
- **Résultat annuel N°3 :** les Termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé de gestion de la base de données documentaire disponible pour le public et les opérateurs économiques n'ont pas été élaborés en 2015

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des TDR de la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré de Libreville – Owendo	%	0	0	100	75	25	0	
Taux d'élaboration des TDR pour la réalisation de 6254 km ² en inventaire minier sur le degré carré de Libreville domaine continental	%	0	0	100	75	25	0	
Taux d'élaboration des TDR pour la mise en place d'un outil informatisé de gestion	%	0	0	100	75	25	0	

de la base de données documentaire								
------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Source des données : DGRM

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n 1 : En 2015, les Termes de Référence de la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré Libreville-Owendo n'ont pas été élaborés

Nonobstant le fait que les Termes de Référence sur la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré Libreville-Owendo n'ont pas été élaboré en totalité, nous pouvons relever que l'équipe mise en place pour l'atteinte de cet objectif à exécuter son plan d'action à hauteur de 75%.

Pour atteindre ce pourcentage, les actions suivantes ont été menées :

- la mise en place d'une équipe chargée de l'élaboration des TDR
- la tenue d'une réunion de lancement pour la rédaction des TDR
- le recueil des différentes moutures des TDR
- la rédaction de l'avant-projet de TDR

Cependant, les étapes de validation par la hiérarchie et la transmission au budget pour étude n'ont pas été réalisées. Ces deux étapes comptaient pour 25%.

Résultat annuel n° 2 : En 2015, les Termes de Référence pour la réalisation de 6 254 km² en inventaire minier sur le degré carré de Libreville domaine continental n'ont pas été élaborés

Nous pouvons relever que l'équipe mise en place pour l'atteinte de ce résultat à exécuter son plan d'action à hauteur de 75%.

Pour atteindre ce pourcentage, les actions suivantes ont été menées :

- la mise en place d'une équipe chargée de l'élaboration des TDR
- la tenue d'une réunion de lancement pour la rédaction des TDR
- le recueil des différentes moutures des TDR
- la rédaction de l'avant-projet de TDR

Cependant, les étapes de validation par la hiérarchie et la transmission au budget pour étude n'ont pas été réalisées. Ces deux étapes comptaient pour 25%.

Résultat annuel n° 3 : En 2015, les Termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé de gestion de la base de données documentaire disponible pour le public et les opérateurs économiques n'ont pas été élaborés

Nous pouvons relever que l'équipe mise en place pour l'atteinte de cet objectif à exécuter son plan d'action à hauteur de 75%.

Cependant, pour atteindre ce pourcentage, les actions suivantes ont été menées :

- la mise en place d'une équipe chargée de l'élaboration des TDR
- la tenue d'une réunion de lancement pour la rédaction des TDR
- le recueil des différentes moutures des TDR
- la rédaction de l'avant-projet de TDR

Cependant, les étapes de validation par la hiérarchie et la transmission au budget pour étude n'ont pas été effectuées. Ces deux étapes comptaient pour 25%.

Pour l'atteinte des résultats 1, 2 et 3 de cet objectif, **2 083 333 FCFA** ont été consommés pour l'achat de fournitures de bureau.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Améliorer la gouvernance du secteur minier

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu 1 : Elaborer les termes de références pour la rédaction des textes d'application du code minier ;

Résultat annuel attendu 2 : Elaborer les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé du cadastre minier permettant de réduire le temps d'instruction des dossiers de 6 à 1 mois, et d'avoir 0 nouveaux conflits de superposition d'attribution des terrains miniers ;

Résultat annuel attendu 3 : Effectuer des contrôles et audits, puis s'assurer que tous les acteurs en infraction se régularisent.

Résultat annuel attendu 4 : Avoir réalisé la phase préliminaire du projet Ecole de Mines de Moanda.

Résultat annuel attendu 5 : Avoir réalisé la phase préliminaire du projet PAGOS Composante Mines

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : les termes de références pour la rédaction des textes d'application du code minier n'ont pas été réalisés en 2015.

Résultat annuel N°2 : les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé du cadastre minier permettant de réduire le temps d'instruction des dossiers de 6 à 1 mois, et d'avoir 0 nouveaux conflits de superposition d'attribution des terrains miniers n'ont pas été réalisés en 2015.

Résultat annuel N°3 : Les contrôles et audits pour s'assurer que tous les acteurs en infraction se régularisent ont été partiellement effectués en 2015.

Résultat annuel N°4 : la phase préliminaire du projet Ecole de Mines de Moanda n'a pas été réalisée en 2015.

Résultat annuel N°5 : la phase préliminaire du projet PAGOS Composante Mine n'a pas été réalisée en 2015.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration des TDR pour la rédaction des textes d'application du code minier	%	0	0	100	0	100	0	100(2015)
Taux d'avancement de l'élaboration des TDR pour la mise en place d'un outil informatisé du cadastre minier	%	0	0	100	0	100		
Taux d'avancement de la démarche contrôles et audits des opérateurs économiques	%	0	0	100	13	87		
Taux d'avancement de la phase préliminaire du projet de l'Ecole des mines de Moanda	%	0	0	40	23,6	16,4		
Taux d'avancement du projet de PAGOS Mines	%	0	0	25	13.75	11,25		

Source des données : DGRM

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n°1: En 2015, les termes de références pour la rédaction des textes d'application du code minier n'ont pas été réalisés.

La nouvelle loi minière n'ayant pas encore aboutie, les textes d'application ne prévoient pas d'être pris.

Résultat annuel n° 2 : En 2015, les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé du cadastre minier permettant de réduire le temps d'instruction des dossiers de 6 à 1 mois, et d'avoir 0 nouveaux conflits de superposition d'attribution des terrains miniers n'ont pas été rédigés.

Cette situation a pour cause que l'Administration des mines a changé de stratégie suite à l'apport d'autres financements extérieurs tels le PAGOS et le DPL qui ont permis d'avancer sur la réalisation du projet.

Résultat annuel n° 3 : En 2015, les contrôles et audits, pour s'assurer que tous les acteurs en infraction se régularisent ont été partiellement réalisés.

Pour l'atteinte de ce résultat, 19 missions de contrôles et audits avaient été programmées mais seules 3 missions sur les 19 programmées ont pu être effectuées soit un taux d'exécution de 13 %. Ce sont notamment :

- Une mission à Port-Gentil et ses environs
- Une mission de contrôle auprès de la société RESSOURCES GOLDEN GRAM GABON
- Une mission de contrôle des activités de recherche minière sur le permis Substances ETEKE 2

D'autres missions de contrôles non prévues dans ont été menées avec le budget de l'Etat ce sont :

- Une mission de contrôle auprès de la société Gabon Manganèse and Ferro Alloy S.A(GMFA)
- Une mission de contrôle des activités de recherche minière sur le permis Fer de Boumango de la société REMINAC GABON S.A
- Une mission de contrôle sur le permis or à Minvoul de la société Craton del Congo
- Une mission de contrôle sur le permis Plomb et Zinc de la société Armada à Tchibanga
- Une mission de contrôle sur le permis fer et or de Lobi-lobi à Lastourville de la société Noga Mining
- Une mission d'une personne dans la province du Haut-Ogooué
- Deux missions concernant les travaux géologiques sur le gisement de fer de Milingui
- Une mission d'inspection à Port-Gentil
- Une mission d'inspection à Port-Gentil et Mbilape
- Une mission de contrôle et de régulation des activités illicites dans la Ngounié (Petit Odavo près de Fougamou)
- Une mission de contrôle d'exploitations illicites dans la Douya (Mouila) et dans la Dola (Ndéndé)
- Une mission d'exploitations illicites à Mouila
- Une mission de contrôle des exploitations illicites dans la zone nord

Dans le cadre du DPL(financement de l'union européen), les missions suivantes ont été réalisées

- Une mission de contrôle des bijouteries dans les quartiers Carrefour Léon MBA, Mont Bouet, Ancien Combattant, KOMO et Derrière l'hôpital
- Une mission de contrôle des bijouteries dans les quartiers Nombakélé, Glass, Lalala, Oloumi et IAI
- Une mission de contrôle des bijouteries dans les quartiers Sotega, Nkembo, Nzeng-Ayong, Rond-Point de la Démocratie, Université Omar Bongo, boulevard triomphal, Louis et zone aéroport
- Une mission de contrôle du nouveau site de la société EPC

Résultat annuel n°4 : La phase préliminaire du projet Ecole de Mines de Moanda n'a pas été réalisée en 2015

La cible fixée en 2015 pour la réalisation de la phase préliminaire du projet Ecole de Mines de Moanda était de 40 % or 23,6 % a été atteint. Pour atteindre ce pourcentage, les actions suivantes ont été menées.

Ce sont notamment :

- l'évaluation environnementale du projet de l'Ecole des mines et de la métallurgie de Moanda
- la finalisation des Statuts et du Règlement Intérieur de l'association gérant l'Ecole
- la mise en œuvre du processus de l'assemblée générale constitutive
- le suivi de la construction et validation des étapes prévues

Cela s'explique par un retard dans l'élaboration du plan d'utilisation consécutif à un retard de transmission des factures par les fournisseurs retenus pour la réalisation du projet, puis l'ouverture tardive des crédits d'investissement.

Le projet Ecole des Mines de Moanda est un partenariat public privé entre la Société COMILOG avec une contrepartie de l'Etat Gabonais qui s'élève à **800 000 000 FCFA** pour assurer le financement des activités dévolues à l'Etat et le suivi du projet.

En 2015, le projet prend forme mais connaît des retards de financement de la contrepartie de l'Etat remettant en cause les délais de réalisation du projet.

Toutefois, une mise à disposition de **556 174 313 FCFA** permettra de corriger les retards observés dans l'exécution du projet en 2016. Nous pensons que son caractère pluriannuel 2015-2016 pourra être respecté.

Résultat annuel n° 5 : la phase préliminaire du projet PAGOS Composante Mines n'a pas été réalisée en 2015

Malgré le fait que la phase préliminaire du projet PAGOS Composante Mines n'a pas été réalisée en 2015, néanmoins les actions suivantes ont été conduites pour atteindre un taux de réalisation de 13,75 % sur 25 %.

Ce sont notamment :

- le pilotage mensuel et trimestriel tripartite du projet (Réunion de Comité de Pilotage) ;
- les missions de Terrain sur 2 sites pour recenser les sites et les orpailleurs ;
- l'élaboration du rapport de mission pour améliorer les prochaines missions ;
- la réalisation des missions de Terrain sur 4 autres sites pour recenser les sites et les orpailleurs ;
- le diagnostic participatif (forces et faiblesses du secteur minier gabonais en l'état actuel) ;
- la mise en place de l'équipe projet pour la mise en œuvre des activités du volet "Appui à la mise en place d'un Cadastre Minier ;
- la collecte des Titres Miniers et constitution de la base de données du Cadastre Minier ;
- l'acquisition de cartes géo-référencés et des "Spacio-cartes" auprès de l'Institut National de Cartographie (INC) ;
- la numérisation des données ;
- la saisie des données des titres miniers ;
- la supervision de l'opération de Mise en œuvre du système informatique ;
- la réunion de démarrage du Marché 2 "Renforcement des Capacité de l'Administration des Mines ;
- La réunion de lancement des activités et l'identification des besoins pratiques des utilisateurs de SIG ;
- l'état des lieux et le Diagnostic Critique de la Structure et des fonctionnalités du Système ;
- l'ajustement des Fonctionnalités du Système d'Information Géographique (SIG).

Ce taux de réalisation s'explique par l'ouverture tardive des crédits d'investissement, qui est à l'origine d'une part de la reprogrammation de certaines actions et du décaissement tardif des fonds mise à disposition en 2016.

Le projet PAGOS est un Finex de l'Union Européenne avec une contrepartie de l'Etat Gabonais qui s'élève à **150 000 FCFA** pour assurer le fonctionnement du projet et le paiement à 50% des missions de terrain. Depuis le lancement du projet en 2013, le financement de la contrepartie Gabonaise a toujours constitué une source de difficulté pour le projet.

En 2014 et 2015, le projet prend forme mais connaît des difficultés de financement de la contrepartie de l'Etat remettant en cause la réalisation dans les délais du projet.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons présager une réalisation partielle de l'échéance pluriannuelle, ainsi, plusieurs activités ont été reprogrammés en 2016.

Un montant de **770 016 313 FCFA** provenant des biens et services et de l'investissement ont été spécifiquement consommés pour cet objectif.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Evaluer le potentiel des gisements connus

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu¹: Elaborer les termes de références pour l'exécution du projet Réouverture de Minkébé;

Résultat annuel attendu 2: Avoir démarré la phase préliminaire du projet Bélinga.

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1: les termes de références pour l'exécution du projet Réouverture de Minkébé n'ont été réalisés en 2015 ;

Résultat annuel N°2: le démarrage la phase préliminaire du projet Bélinga n'a pas été réalisé en 2015.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration des TDR pour l'exécution du projet Réouverture de Minkébé	%	0	0	100	45	55		
Taux d'avancement de la phase préliminaire du projet Belinga	%	0	0	50	12	38		

Source des données : DGRM

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel n° 1: En 2015, les Termes de Référence pour l'exécution du projet Réouverture de Minkébé n'ont pas été élaborés

Nonobstant le fait que les Termes de Référence pour l'exécution du projet Réouverture de Minkébé n'ont pas été élaborés en totalité, mais nous pouvons relever que l'équipe mise en place pour l'atteinte de cet objectif à exécuter son plan d'action à hauteur de 45%.

Pour ce faire, les actions suivantes ont été menées :

- la mise en place d'une équipe chargée de l'élaboration des TDR
- la tenue la réunion de lancement et de concertation des parties prenantes et définition de la méthodologie de travail
- l'Etude Documentaire
- la tenue de la première phase des Réunions de rédaction des TDR (Première Mouture)

Toutefois, les étapes de validation par la hiérarchie et la transmission au budget pour étude n'ont pas été réalisées. Ces deux étapes comptaient pour 55%.

Résultat annuel n° 2: Le démarrage de la phase préliminaire du projet Belinga a été réalisé à 24 % en 2015.

Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes ont été menées. Ce sont notamment :

- l'élaboration des procédures, rôles et outils de contrôle qualité/quantité des opérations
- la sélection d'un prestataire pour l'acquisition des équipements
- les travaux de contrôle technique qualité/quantité des opérations
- l'élaboration du rapport de mission pour améliorer les prochaines missions de terrain
- la détermination de l'envergure des travaux et l'étude des composants du projet
- la sélection d'un cabinet, annonce étude et détermination des contingences
- la veille sur le marché du fer
- l'appui approche opérateurs de la filière fer

Ce taux de réalisation s'explique par un retard dans l'élaboration du plan d'utilisation consécutif à un retard de transmission des factures par les fournisseurs retenus pour la réalisation du projet, puis l'ouverture tardive des crédits d'investissement.

Le projet Belinga est un projet de l'Etat Gabonais dont la première inscription a été faite dans la Loi de finance 2015 pour un montant de 1 000 000 000 FCFA pour assurer la réalisation des étapes du projet et des missions de terrain.

Ainsi, la non inscription du projet dans le budget 2016 compromet la poursuite de la réalisation de son échéance pluriannuelle pour 2015-2017.

Un montant de **102 582 716 FCFA** provenant des biens et services et de l'investissement ont été spécifiquement consommés pour cet objectif

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
16.605.1	Promotion de la recherche et l'exploitation	123 746 000	93 157 168	- 30 588 832	123 746 000	93 157 168	- 30 588 832
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	57 746 000	34 720 704	- 23 025 296	57 746 000	34 720 704	- 23 025 296
	Titre 3. Dépenses de biens et services	66 000 000	58 436 464	- 7 563 536	66 000 000	58 436 464	- 7 563 536
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.605.2	Contrôle de la production et de la commercialisation	2 543 544 000	1 407 597 223	- 1 135 946 777	2 543 544 000	1 407 597 223	- 1 135 946 777
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	31 944 000	31 944 000	-	31 944 000	31 944 000	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	39 600 000	37 580 500	- 2 019 500	39 600 000	37 580 500	- 2 019 500
	Titre 4. Dépenses de transfert	522 000 000	399 300 000	- 122 700 000	522 000 000	399 300 000	- 122 700 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 950 000 000	938 772 723	- 1 011 227 277	1 950 000 000	938 772 723	- 1 011 227 277
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.605	Gestion et contrôle des activités minières	2 667 290 000	1 500 754 391	-1 166 535 609	2 667 290 000	1 500 754 391	-1 166 535 609
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	89 690 000	66 664 704	- 23 025 296	89 690 000	66 664 704	- 23 025 296
	Titre 3. Dépenses de biens et services	105 600 000	96 016 964	-9 583 036	105 600 000	96 016 964	- 9 583 036
	Titre 4. Dépenses de transfert	522 000 000	399 300 000	- 122 700 000	522 000 000	399 300 000	- 122 700 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 950 000 000	938 772 723	- 1 011 227 277	1 950 000 000	938 772 723	- 1 011 227 277
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : DGBFIP

Explication des principaux écarts :

Exécution budgétaire du programme Gestion et Contrôle des Activités Minières

Sur les **2 667 290 000** FCFA inscrits dans la LFR 2015, le programme a exécuté **1 500 754 391** de FCFA, soit un taux d'exécution de **56,27%**.

Les dépenses de personnel ont été prévues dans la LFR 2015 pour un montant de **89 690 000** francs CFA. Ainsi, **66 664 704** francs CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **74,33%**.

Les dépenses relatives aux biens et services ont été prévues dans la LFR 2015 pour un montant de **105 600 000** francs CFA. Ainsi, **96 016 964** de francs CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **90,93%**.

Les dépenses de transfert ont été prévues dans la LFR 2015 pour un montant de **522 000 000** de francs CFA. Ainsi, **399 300 000** de francs CFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **76,49%**.

S'agissant des dépenses d'investissement, au total trois projets dont un en appui à la gouvernance sectorielle et deux projets structurants pour le développement minier ont été inscrits en LFR 2015 à hauteur de **1 950 000 000** francs CFA. Au total, **938 772 723** francs CFA exécutés, soit un taux d'exécution de **48,14%**.

Dans ce tableau récapitulatif des crédits du programme « Gestion et contrôle des activités minières » par action et par titre.

En ce qui concerne l'action N°1 « **Promotion de la recherche et l'exploitation** », il a été inscrit les crédits dans deux titres :

Titre 2 : 34 720 704 FCFA exécutés pour les dépenses de personnel correspondant à la MONP de la Direction Générale de la géologie et de la Recherche Minière (DGGRM) et de la Direction provinciale de l'Ogooué-Ivindo/Woleu-Ntem.

- **25 117 500 FCFA** pour la DGGRM
- **9 603 000 FCFA** pour Direction provinciale de l'Ogooué-Ivindo/Woleu-Ntem

Titre 3 : 58 436 464 FCFA consommés pour les dépenses de biens et services

- **44 136 464 FCFA** pour les dépenses de biens et services de la DGGRM
- **14 300 000 FCFA** pour Direction provinciale de l'Ogooué-Ivindo/Woleu-Ntem

En ce qui concerne l'action N°2 « Contrôle de la Production et de Commercialisation », il a été inscrit les crédits dans quatre titres :

Titre 2 : 31 944 000 FCFA consommés pour les dépenses de personnel correspondant à la MONP de la Direction Générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière(DGPEM) et de la Direction provinciale du Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo.

- **18 540 000 FCFA** pour la DGPEM
- **13 404 000 FCFA** pour Direction provinciale du Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo

Titre 3 : 37 580 500 FCFA consommés pour les dépenses de biens et services

- **26 360 500 FCFA** pour les dépenses de biens et services de la DGPEM
- **11 220 000 FCFA** pour Direction provinciale du Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo

Titre 4 : 399 300 000 FCFA consommés pour les dépenses de transfert comme suit :

- **1 500 000 FCFA** de fongibilité pour l'achat de fournitures informatique de la DGPEM
- **397 800 000 FCFA** pour la subvention de la Société Equatoriale des Mines (SEM)

Titre 5 : 938 772 723 FCFA consommés pour les dépenses d'investissement

- **113 590 000 FCFA** pour le projet PAGOS
- **608 318 303 FCFA** pour les dépenses du projet Ecole des Mines de Moanda
- **96 916 060 FCFA** pour les dépenses du projet Belinga
- **119 948 360 FCFA** pour les dépenses du projet Maboumine

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
16.605	Gestion et contrôle des activités minières	2 667 290 000	- 1 166 535 609	-	1 500 754 391
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	89 690 000	- 23 025 296	-	66 664 704
	Titre 3. Dépenses de biens et services	105 600 000	- 9 583 036	-	96 016 964
	Titre 4. Dépenses de transfert	522 000 000	- 122 700 000	-	399 300 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	1 950 000 000	- 1 011 227 277	-	938 772 723
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

Le programme « **Gestion et contrôle des activités minières** » a enregistré des mouvements en débit de **1 166 535 609 F CFA** après exécution, consécutif aux crédits non engagés, pour abonder le programme dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles.

Ces mouvements concernent particulièrement :

Titre 2 dépenses de personnel : il présente un montant soustrait de **23 025 296 F CFA**.

Titre 3 Biens et services : un montant de **9 583 036 F CFA** qui a été soustrait du programme.

Titre 4 dépenses de transferts : il présente un montant soustrait de **122 700 000 F CFA**.

Titre 5 dépenses d'investissement : il présente un montant soustrait de **1 011 227 277 F CFA**.

Annulations

Le programme n'a constaté aucune annulation de crédit au cours de l'année 2015.

Reports

Aucun report de crédit au pour l'année 2015.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	57	57	87	5	2	3	84
Permanents			87	5		2	85
Non permanents			0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	75	75	22	1	0	1	21
Permanents			22	1	0	1	21
Non permanents			0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	20	20	6	0	0	0	6
Permanents			6	0	0	0	6
Non permanents			0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	152	152	115	6	2	4	111
Main d'œuvre non permanente	12	12	29	0	0	0	29
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	164	164	144	6	2	4	140

Source des données : DGRM

Explication des évolutions :

Le tableau ci-dessus décrit l'évolution des effectifs du programme. Aussi, le descriptif montre que nous avons une baisse des effectifs en 2015 qui passe de 144 à 140 agents. En effet, le programme a enregistré 3 départs à la retraite et agent bénéficiaire d'un mandat électif (SENAT).

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : Société Equatoriale des Mines (SEM)

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	27	27	27	0
Total pour l'opérateur	27	27	27	0
Total pour le programme		191	200	9

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Les effectifs de l'opérateur ne comptent pas d'agents de l'Etat. Les employés sont embauchés par contrat avec l'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	89 690 000	89 690 000	89 690 000	66 664 704	23 025 296	23 025 296
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2 consommés	89 690 000	89 690 000	89 690 000	66 664 704	23 025 296	23 025 296

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits du titre 2 présentés ici sont essentiellement des dépenses correspondantes à la main d'œuvre non permanente. Ces derniers sont gérés en gestion centralisée au Ministère du Budget et des Comptes Publics.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Promotion de la Recherche Minière	66 000 000	66 000 000	58 436 464	58 436 464	-7 563 536	-7 563 536
Contrôle et suivi des sociétés minières en exploration	28 985 000	28 985 000	31 848 964	31 848 964	2 863 964	2 863 964
Mise à la disposition des opérateurs l'information géologique et minière national	23 227 770	23 227 770	26 587 500	26 587 500	3 359 730	3 359 730
Réunions de présentation, de cadrage et d'assistance technique des travaux miniers de recherche	5 225 000	5 225 000	-	-	- 5 225 000	- 5 225 000
Participation à la conférence d'INDABA 2015	8 562 230	8 562 230	-	-	- 8 562 230	- 8 562 230
ACTION 2 : Promotion de l'exploitation minière	39 600 000	39 600 000	37 580 500	37 580 500	-2 019 500	-2 019 500
Contrôle et le suivi des sociétés minières en production	23 980 000	23 980 000	26 360 500	26 360 500	2 380 500	2 380 500
Gestion des titres miniers et des carrières	11 220 000	11 220 000	-	-	- 11 220 000	- 11 220 000
Mise à la disposition des opérateurs l'information géologique et minière du Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo	4 400 000	4 400 000	11 220 000	11 220 000	6 820 000	6 820 000
Total des crédits de titre 3 consommés	105 600 000	105 600 000	96 016 964	96 016 964	-9 583 036	-9 583 036

Source des données : DGRM

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le tableau ci-dessus retrace les activités permanentes et les opérations individualisées du programme qui s'articulent autour de deux actions à savoir : **Promotion de la recherche minière et promotion de l'exploitation minière** qui se chiffrent respectivement à **58 436 464 FCFA** et **37 580 500 FCFA** de crédits exécutés.

La première action « **Promotion de la Recherche Minière** » se décline en deux activités pour un montant global de **58 436 464 FCFA** :

- **Contrôle et suivi des opérateurs miniers en exploration pour un montant 31 848 964 FCFA**
 - ✓ une mission de contrôle des activités de recherche minière sur le permis Substances ETEKE 2 de la société Managem Gabon pour un montant de **1 690 000 FCFA** ;
 - ✓ Une mission de contrôle auprès de la société Gabon Manganèse and Ferro Alloy S.A(GMFA) du 6 au 9 juillet 2015 pour un montant de **1 550 000 FCFA** ;
 - ✓ Une mission de contrôle des activités de recherche minière sur le permis Fer de Boumango de la société REMINAC GABON S.A pour un montant de **1 730 000 FCFA** ;
 - ✓ Une mission de contrôle sur le permis or à Minvoul de la société Craton del Congo pour un montant de **1 750 000 FCFA** ;
 - ✓ Une mission de contrôle sur le permis Plomb et Zinc de la société Armada à Tchibanga pour un montant de **1 690 000 FCFA** ;
 - ✓ Une mission de contrôle sur le permis fer et or de Lobi-lobi à Lastourville de la société Noga Mining pour un montant de **1 590 000 FCFA** ;
 - ✓ Une mission d'une personne dans la province du Haut-Ogooué **460 000 FCFA** ;
 - ✓ Deux missions concernant les travaux géologiques sur le gisement de fer de Milingui pour un montant de **21 388 964 FCFA**.

- **Mise à la disposition des opérateurs l'information géologique et minière d'un montant de 26 587 500 FCFA :**
 - ✓ DGGRM pour un montant de **12 287 500 FCFA** ;
 - fourniture informatique **5 109 218 FCFA** ;
 - fournitures de bureau **6 178 282 FCFA** ;
 - entretien climatisation **1 000 000 FCFA**.

 - ✓ Direction provinciale de l'Ogooué-Ivindo/Woleu-Ntem pour **14 300 000 FCFA** :
 - location résidence **8 350 000 FCFA** ;
 - fournitures de bureau **1 396 204 FFA** ;
 - fournitures informatique **1 811 021 FCFA** ;
 - carburant **2 742 775 FCFA**.

La deuxième action « **Promotion de l'Exploitation Minière** » se décline en deux activités pour un montant global de **37 580 500FCFA** :

- **Contrôle et suivi des sociétés minières en production pour un montant 26 360 500 FCFA :**
 - ✓ une mission d'inspection à Port-Gentil **440 000 FCFA** ;
 - ✓ une mission d'inspection à Port-Gentil et Mbilape **3 995 000 FCFA** ;
 - ✓ une mission de contrôle et de régulation des activités illicites dans la Ngounié (Petit Odavo près de Fougamou) **560 000 FCFA** ;
 - ✓ une mission de contrôle d'exploitations illicites dans la Douya (Mouila) et dans la Dola (Ndéndé) **645 000 FCFA** ;
 - ✓ une mission d'exploitations illicites à Mouila **840 000 FCFA** ;
 - ✓ une mission de contrôle des exploitations illicites dans la zone nord **570 000 FCFA** ;
 - ✓ carburant **1 500 000 FCFA** ;
 - ✓ frais de mission hors du Gabon **11 875 000 FCFA** ;
 - ✓ frais de déplacement hors Gabon **5 935 500 FCFA**.

- **Mise à la disposition à la direction provinciale géologique et minière du Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo d'un montant de 11 220 000 FCFA :**
 - ✓ Location résidence **8 350 000 FCFA** ;
 - ✓ Fournitures de bureau **407 880 FFA** ;
 - ✓ Fournitures informatique **822 697 FCFA** ;
 - ✓ Carburant **1 639 423 FCFA**.

De manière générale, nous constatons des écarts entre la LFR et les crédits exécutés au niveau de chaque action. Cette situation s'explique d'une part par la non-exécution des crédits de la réserve obligatoire, mais aussi des crédits non engagés.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Promotion de la Recherche Minière	0	0	0	0	0	0
ACTION 2 : Promotion de l'exploitation minière	522 000 000	522 000 000	399 300 000	399 300 000	- 122 700 000,00	-122 700 000,00
Société Equatoriale des Mines	442 000 000	442 000 000	397 800 000	397 800 000	- 44 200 000,00	- 44 200 000,00
Institut International du Froid	80 000 000	80 000 000	1 500 000	1 500 000	- 78 500 000,00	- 78 500 000,00
Total des crédits de titre 4 consommés	522 000 000	522 000 000	399 300 000	399 300 000	-122 700 000	-122 700 000

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Pour le titre 4 relatif aux dépenses de transferts, nous avons en LFR la cotisation de l'Institut International du Froid (IIF) pour un montant de **80 000 000 FCFA**, cette dernière n'a pas été totalement exécutée. En revanche, un montant de **1 500 000 FCFA** a été exécuté pour l'achat de fourniture de bureau.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 1 : Promotion de la Recherche Minière	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
ACTION 2 : Promotion de l'exploitation minière	1 950 000 000	1 950 000 000	938 772 723	938 772 723	- 1 011 227 277	- 1 011 227 277
Projet PAGOS	150 000 000	150 000 000	113 590 000	113 590 000	- 36 410 000	- 36 410 000
Projet Ecole des Mines de Moanda	800 000 000	800 000 000	608 318 313	608 318 313	- 191 681 687	- 191 681 687
Projet Belinga	1 000 000 000	1 000 000 000	96 916 050	96 916 050	-903 083 950	-903 083 950
Projet Maboumine	-	-	119 948 360	119 948 360	119 948 360	119 948 360
Total des crédits de titre 5 consommés	1 950 000 000	1 950 000 000	938 772 723	938 772 723	- 1 011 227 277	- 1 011 227 277

Source des données : DGBFIP/DGMG

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

L'action N° 2 « **Promotion de l'Exploitation Minière** » est l'action porteuse des trois projets d'investissements à savoir : le projet PAGOS ; le projet Ecole des Mines de Moanda et le Projet Belinga.

Projet Programme d'Appui à la Gouvernance Sectorielle (PAGOS) composante mines

Le projet PAGOS est un Finex de l'Union Européenne avec une contrepartie de l'Etat Gabonais qui s'élève à **150 000 000 FCFA** pour assurer le fonctionnement du projet et le paiement à 50% des missions de terrain. Ce projet a été exécuté à **75,72%**. Les activités du projet ont été réalisées pour un montant total de **113 590 000 FCFA** décliné ainsi :

- Mission orpaillage **13 615 000 FCFA** ;
- Mission régulation **7 310 000 FCFA** ;
- Mission d'appui **5 000 000 FCFA** ;
- Mission vulgarisation **11 760 000 FCFA** ;
- Mission valorisation renforcement des capacités **7 720 000 FCFA** ;
- Frais de mission PAGOS **62 335 000 FCFA** ;
- Fournitures de bureau **1 100 000 FCFA** ;
- Imprimés spéciaux **500 000 FCFA** ;
- Carburant véhicules **1 000 000 FCFA** ;
- Entretien et réparation **1 000 000 FCFA** ;
- Fournitures informatique **2 250 000 FCFA**.

Projet Ecole des Mines de Moanda : Le projet a été exécuté à **79%**, qui correspondent à un montant de **608 318 313 FCFA**. Ce niveau est réparti entre une mise à disposition (**556 174 313 FCFA**) et des missions de contrôle (**52 144 000 FCFA**) de l'état d'avancement du projet.

- Les dépenses suivantes ont été réalisées :
 - Mission de suivi-évaluation des activités et de contrôle : **21 797 000 FCFA** ;
 - Réalisation de la notice d'impact environnemental : **5 000 000 FCFA**
 - Elaboration des statuts et du règlement intérieur de l'école : **5 449 250 FCFA**
 - Réalisation d'un benchmark des offres de formation (frais de décollage, bourse des étudiants) : **6 898 750 FCFA**
 - Elaboration et validation des contenus pédagogiques : **4 449 000 FCFA**
 - Mission de suivi des activités et de contrôle : **21 797 000 FCFA**
 - Quatre Missions de suivi des activités de construction : **6 898 500 FCFA**
 - Trois réunions de groupes de travail spécialisés : **4 449 250 FCFA**
 - Réunion de comité de pilotage : **5 000 000 FCFA**
 - Réunion de comité stratégique : **5 449 250 FCFA**
 - Remboursement frais de mission hors du Gabon : **4 400 000 FCFA**
 - Remboursement frais de mission hors du Gabon : **4 150 000 FCFA**
 - Mise à disposition : **556 174 313 FCFA**
 - Connexion de la ligne internet haut débit : **190 539 102 FCFA**
 - Création des filières génie chimique et géologique appliquées à l'USTM : **223 138 000 FCFA**
 - Assistance technique à l'équipe projet : **43 600 000 FCFA**
 - Comité technique interministériel de pilotage, suivi, contrôle et exécution : **98 897 211 FCFA**

Projet Belinga : Sur un montant global de **1 000 000 000 FCFA**, au total **96 916 050 FCFA** ont été exécuté soit un taux d'exécution de **9,69%** au titre des missions de contrôle de l'état d'avancement du projet. Toutefois, la mise à disposition d'un montant de **556 174 313 FCFA** n'a plus été effective.

Pour des raisons pratiques, l'aménagement et l'extension de la base vie ainsi que tous les travaux de cartographie ont été confiés à la Société SRK (Cabinet International d'Etudes et d'Evaluation Minière).

Les dépenses suivantes ont été effectuées :

- Mission de suivi des activités et de contrôle : **67 525 250 FCFA**
 - finalisation de la cartographie géologique et géophysique de l'Amas Bakota Sud : **8 950 000 FCFA**
 - réfection des ponts de la voie d'accès de 72 Km : **11 254 166 FCFA**
 - construction du château d'eau pour l'alimentation des deux bases vie : **10 800 000 FCFA**
 - finalisation des travaux de construction de la deuxième base vie dédiée aux ouvriers : **11 850 000 FCFA**
 - calcul des ressources et leur certification : **5 240 043 FCFA**
 - rédaction du rapport final : **5 000 000 FCFA**
 - trois réunions de suivi des activités sur le terrain : **4 000 000 FCFA**
 - réunion du Comité de pilotage à Cape Town : **10 431 041 FCFA**
- Mission hors du Gabon : **18 700 000 FCFA**
- Frais de déplacement hors du Gabon : **7 120 000 FCFA**
- Remboursement frais de mission BELINGA : **1 650 000 FCFA**.
- Remboursement frais de déplacement hors du Gabon : **1 920 800 FCFA**.

Projet Maboumine : L'objectif visé est de positionner le Gabon comme étant un des principaux pays producteur au monde de terres rares (niobium, phosphate, etc.) notamment en ce qui concerne le gisement minier de Maboumine.

Le projet a bénéficié d'une dotation exceptionnelle non consommée de **252 millions** en octobre 2014 dont les crédits ont été exécutés en 2015 pour un montant de **119 948 360 FCFA**, soit un taux d'exécution de **47,59%**.

Les dépenses relatives au projet sont les suivantes :

- Missions et rencontres de validation projet Maboumine : **34 849 090 F.CFA** ;
- Réunions du suivi- évaluation du projet (bilan d'activités 2015) : **34 849 090 F.CFA** ;
- Achat équipements de bureau (ordinateurs, imprimante multifonction, projecteur multimédia 3, Micro-cravate, micro sans fil, scanner à plat) : **12 350 140 F.CFA** ;
- Accessoires de séminaire (fourniture booklet, gadgets,) : **9 140 600 F.CFA** ;
- Restauration (petit déjeuner, déjeuner, dîner de clôtures) : **12 675 440 F.CFA** ;
- Transport des séminaristes : **5 824 000 F.CFA** ;
- Locations véhicule et forfait carburant : **10 260 000 F.CFA** .

En termes d'exécution, nous constatons des écarts entre la LFR et les crédits exécutés au niveau de chaque action. Cette situation s'explique d'une part par la non-exécution des crédits de la réserve obligatoire d'un montant de **292 500 000 FCFA** et les crédits non engagés.

Toutefois, au niveau du titre 5, les fournisseurs ont transmis tardivement les factures détaillées relatives aux différents plans d'utilisation ce qui a entraîné un retard des engagements relatif à ces crédits d'investissement. Du fait de cette situation, nous avons procédé à la mise à disposition du projet Ecole des Mines de Moanda pour permettre au programme de finaliser les activités relatives à ce projet d'investissement.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR Société Equatoriale des Mines (SEM)

Présentation de l'opérateur

La SEM, société d'Etat ayant pour mission, en liaison avec les administrations et organismes concernés, de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans les activités liées au secteur minier, a été créée par le décret n° 01018/PR/MMPH du 24 août 2011 portant création, attributions et organisation de la Société Equatoriale des Mines. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministre chargé des Mines.

Au Compte de l'année 2015, le programme « Gestion et Contrôle des Activités Minières » n'a pas signé de CAP avec la SEM.

Travail avec l'opérateur

La Société Equatoriale des Mines (SEM) est une structure parapublique dite « opérateur », rattachée au programme « Gestion et Contrôle des Activités Minières ». A cet effet, dans le but de formaliser la réalisation et un meilleur suivi des objectifs assignés au programme, nous avons organisé des réunions de concertation dans le but de signer un Contrat Annuel de Performance (CAP) malheureusement ces échanges n'ont pas permis de finaliser ce contrat entre l'opérateur et l'organe central d'administration du programme représentant l'Etat.

Cependant, l'opérateur s'est engagé, sur la base de la subvention qui lui a été accordée par le programme à porter des objectifs contributifs liés à deux objectifs stratégiques que sont :

Le Développer la connaissance du potentiel minier et géologique au niveau du territoire national et l'Evaluer du potentiel des gisements connus.

Le suivi-évaluation en cours d'année n'a pas pu se faire trimestriellement compte tenu d'une part du changement en cours d'année du RPROG et de quelques membres de l'équipe managériale.

Toutefois, il a été noté une certaine disponibilité dans le suivi de l'objectif mis en œuvre par l'opérateur, notamment en ce qui concerne la transmission des informations nécessaires.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	362 528 453	329 571 321
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	79 471 547	68 223 733
Total de la contribution financière de l'Etat	442 000 000	397 795 054

Source des données : DGBFIP/SEM

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015 se chiffre à un montant de **442 000 000 FCFA** inscrit dans la LFR et **397 795 054 FCFA** mis à disposition et consommé par la Société Equatoriale des Mines (SEM). Aussi, au titre de l'exécution budgétaire 2015, le montant exécuté de **397 795 054 FCFA** se répartie en deux grandes composantes que sont l'investissement pour un montant de **68 223 733 FCFA** et le fonctionnement pour un montant de **329 571 321 FCFA**.

En ce qui concerne les charges de fonctionnement, elles se constituent des loyers pour un montant de **88 162 841 FCFA** (Il s'agit des loyers de deux années de bâtiments pris en location par la SEM dans le cadre de son activité), le service comptabilité et juridique **45 872 800 FCFA**, l'assurance (Santé, accidents et équipement) **56 202 819 FCFA**, la participation aux Conférences **25 268 000 FCFA**, les dépenses de communication **28 325 315 FCFA**, et les Consultations externes **63 649 546 FCFA**.

S'agissant des dépenses d'investissement, elles reposent sur les missions de terrain **41 455 733 FCFA** et l'équipement et outillage géologique **26 768 000 FCFA**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Développer la connaissance du potentiel minier et géologique au niveau du territoire national

Dans le but d'apporter les objectifs contributifs à l'objectif stratégique cité ci-dessus, l'opérateur a eu à entreprendre des missions de reconnaissances géologiques sur les projets suivants : Pana **2 638 000 FCFA**, Kolissen **3 837 930 FCFA**, Mikébé **731 600 FCFA**, Camp6 **470 000 FCFA** et Miamisez **28 849 845 FCFA**

Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Développer la connaissance du potentiel minier et géologique au niveau du territoire national

Dans le but d'apporter les objectifs contributifs à notre objectif stratégique cité ci-dessus, l'opérateur a eu à entreprendre des travaux géologiques sur les projets suivants : Marbre de Dousse-Oussou **3 210 958 FCFA**, Lambaréné **883 400 FCFA** et Makora **834 000 FCFA**.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

L'Etat, au travers du RPROG n'ayant pas signé de CAP avec l'opérateur, par conséquent ce dernier n'avait pris aucun engagement avec l'opérateur en 2015.

PROGRAMME « PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES MINIERES ET INDUSTRIELLES »

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et Soutien aux politiques Minières et Industrielles » dont le responsable est le Secrétaire Général du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Tourisme recouvre les fonctions d'état-major et de gestion des moyens. Il a pour finalité de concourir à la réalisation des objectifs des autres programmes pilotés par le Ministère.

Ce programme est mis en œuvre par :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général et des Directions soutien que sont :
 - la Direction centrale des Systèmes d'information ;
 - la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
 - la Direction Centrale des Affaires Financières.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les deux actions qui structurent ce programme sont :

ACTION N° 1 : Pilotage de la Stratégie Ministérielle

L'action 1 rassemble les prestations des services d'état-major (Cabinet du Ministre et Inspection Générale des Services).

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action 2 concerne :

- le Secrétariat Général ;
- la gestion des ressources humaines et la formation des personnels ;
- la gestion des ressources financières et du patrimoine ;
- la gestion des systèmes d'information ;
- la coordination des services déconcentrés.

Les activités de gestion et de formation des Ressources Humaines de l'ensemble du Ministère, dans le but d'assurer leur allocation optimale (sur les plans qualitatif et quantitatif) par rapport au contexte des nouvelles réformes consécutives à la mise en œuvre du PSGE.

Cette nouvelle gestion privilégie les axes suivants :

- l'accroissement de la connaissance des postes à pourvoir et des compétences requises par la mise en œuvre de la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en disposant d'une vision claire des besoins en compétences au sein du Ministère et d'un plan de formation et de redéploiement adapté ;
- le développement de la gestion personnalisée des ressources humaines (fiches de postes, entretiens, sensibilisation) ;
- l'optimisation des procédures d'affectation (redéploiement pour répondre aux besoins des services) : celle-ci passe par l'élaboration des procédures en tenant compte de l'adéquation profil/poste.

En matière de gestion du patrimoine, l'action inclut la conception et la mise en œuvre de la politique du ministère, l'entretien et la gestion du patrimoine de l'administration centrale, le suivi des charges communes et la tenue de la comptabilité matière du département.

L'action comprend également diverses activités nécessaires au fonctionnement des Services.

Les services déconcentrés regroupent tous les services territoriaux des activités minière et industrielle.

Responsable du programme « Soutien aux politiques minière et industrielle » : le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de l'Industrie.

La création du Ministère en charge de l'Industrie et des Mines répond à l'une des priorités fondamentales du PSGE : réunir les volets Industrie et Mines pour mieux porter l'ambition du « Gabon Industriel », l'un des trois piliers de « L'Avenir en Confiance », programme de société sur la base duquel le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a été élu en 2009.

A cet égard, le Ministère des Mines et de l'Industrie est notamment chargé de mettre en œuvre les politiques gouvernementales en matière industrielle et minière.

Pour rendre opérationnel le Programme « Soutien aux Politiques Minière et Industrielle », les fonctions support, qui en sont les bras séculiers, doivent être mises en place.

Ce programme porte essentiellement sur :

- le suivi des programmes sectoriels et la mise en œuvre des orientations stratégiques du Département ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan de développement du leadership et de la coordination au sein du ministère, notamment par la qualité de la supervision et la standardisation des méthodes de travail et des services fournis ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'amélioration de la performance globale du ministère, de ses politiques et de ses services, notamment la satisfaction des usagers/clients et du personnel du ministère ;
- l'expertise, le conseil, le contrôle, l'audit, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités des sectoriels et des directions soutien d'une part, et la mise à disposition des moyens matériels et humains, la formation et l'information d'autre part ;
- la mise en place d'un dispositif de gestion des informations sur les activités du Ministère.

La mise en œuvre de ce programme implique l'intervention de plusieurs acteurs.

A cet égard, l'entité en charge de la fonction Administration, Finance, Comptabilité (DCAF) se fixe pour objectif de suivre, entre autres, les dotations budgétaires de chaque entité administrative afin de rationaliser les différentes acquisitions de matériels (véhicules, informatique, équipements de bureau etc...).

La fonction Gestion des Ressources Humaines n'est pas encore fonctionnelle. Sa mise en place nécessite que soit nommé le responsable et que soit constituée l'équipe qui aura pour mission, non seulement de faire un état des lieux des emplois et des compétences du Ministère, mais également de disposer d'une politique de recrutement, de formation et de redéploiement adaptée.

La fonction systèmes d'information se fixe pour objectif de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière d'informatique et de communication au sein du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Tourisme. A ce titre, elle se propose d'installer au sein du Ministère un système d'information performant et accessible à l'ensemble de l'Administration.

La mise en place des fonctions « archives et documentation », « statistiques », « juridiques » et « communication » permettra d'identifier les besoins en informatique pour l'ensemble du Ministère, de créer une base de données en équipements et en système d'information, de disposer d'une politique de communication interne et externe et d'un plan de recrutement adapté pour les postes cibles.

Toutes ces fonctions transversales permettront au programme d'améliorer les performances des sectoriels et des autres services.

D'autres partenaires extérieurs participent également à sa mise en œuvre :

- le Ministère en charge du Budget et des Comptes Publics, à travers les Directions Générales du Budget, et finances publics, la Direction Générale des Douanes, apporte son expertise dans la Gestion Financière et la gestion des Ressources Humaines ;
- l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences sera impliquée dans le câblage des réseaux informatiques ;
- d'autres Ministères tels que celui de l'Economie ainsi que les partenaires du secteur privé, les organismes sous-tutelle et autres usagers concourent à leur manière à la mise en œuvre du programme soutien.

Mis en œuvre par le Secrétariat Général du Ministère de l'Industrie et des Mines, ce programme porte les axes stratégiques suivants :

- moderniser le cadre juridique et les structures du Département;
- renforcer les capacités des personnels ;
- tenir à jour le catalogue des métiers ;
- tenir à jour les banques de données sur les activités du département.

Le programme « Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielle et Minière » va donc se consacrer à :

- définir les politiques opérationnelles ;
- organiser et piloter les actions des services centraux et déconcentrés ;
- coordonner et évaluer les activités des sectoriels ;
- gérer les ressources et les moyens communs.

Ce programme n'a pas vocation à porter une politique publique particulière, mais de venir en appui à l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par les différents programmes du Ministère.

Il est par nature orienté sur la notion de qualité de service au profit des usagers internes du ministère.

Pour mieux apprécier sa performance, il est nécessaire que soient comblés tous les manquements relatifs à l'insuffisance des structures d'accueil, des moyens matériels, financiers et humains et le retard pris dans la nomination des responsables des fonctions soutien ainsi que la constitution de leurs équipes.

ENJEUX

Il ressort de l'analyse de ce programme, trois enjeux principaux :

- Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère ;
- Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Faire Evoluer le système de pilotage des politiques minières et industrielles

OBJECTIF N°2 : Organiser les différents chantiers Soutien en mode projet

OBJECTIF N°3 : Développer une relation client-fournisseur avec les sectoriel par les procédures appropriées

OBJECTIF N°4 : Porter en compétences les différents services du département

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Faire Evoluer le système de pilotage des politiques minières et industrielles

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir un cadre d'ordonnancement
- Résultat annuel attendu 2 : Participer aux différentes réunions
- Résultat annuel attendu 3 : Elaborer un cadre de travail commun aux différentes fonctions soutien

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 0 cadre d'ordonnancement
- Résultat annuel N°2 : 80% de participation des Directeurs
- Résultat annuel N°3 : 0 cadre commun aux fonctions soutien

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Production d'un cadre d'ordonnancement	Nombre	0	1	1	0	1	0	0
Taux de participation des Directeurs Généraux aux réunions d'échanges dans le cadre du pilotage	%	0	100%	80%	80%	0%	0	0
Elaboration d'un cadre de travail commun aux fonctions soutien	Nombre	0	1	1	0	1	0	0

Source des données : SG

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La réalisation de l'objectif n°1 s'articule autour de trois indicateurs cités ci-dessus.

Pour le résultat1, la non compréhension de l'objet n'a pas permis de l'atteindre. Le cadre d'ordonnance recherché étant déjà existant au niveau de la DCAF.

Pour ce qui est du résultat 2 les objectifs visés ont été atteints en tenant compte du respect de la nouvelle organisation mise en place. Cela sera formalisé par la rédaction d'une procédure pour établir le caractère permanent de l'activité.

Enfin pour le résultat 3 l'absence de la mise en place effective de l'ensemble des fonctions soutien n'a pas permise l'atteinte de ce résultat.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2:Organiser les différents chantiers Soutien en mode projet

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : deux (2) de feuilles de route à élaborer
- **Résultat annuel attendu 2** : deux (2) feuilles de route à mettre en œuvre

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : une (1) Feuille de route élaborée
- **Résultat annuel N°2** : une (1) feuille de mise en place des feuilles de route

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de feuilles de route élaborées	nombre	0	6	2	1	1	3	
Taux de mise en œuvre des feuilles de route déjà élaborées	%	0	100%	100%	50%	50%	0	

Source des données : SG

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La réalisation de l'objectif n°2 s'articule autour de deux résultats repris cités ci-dessus.

Pour le résultat 1 :

Sur les deux feuilles de route prévues, nous avons réalisé une feuille de route. La non atteinte complète de ce résultat s'explique par un dysfonctionnement né dans le suivi du projet au niveau des services compétents du fait des changements intervenus à la tête du service.

Pour le résultat 2 :

Sur les deux feuilles de route à mettre en œuvre, une seule effectivement réalisée et mise en œuvre. Cela s'explique par le lien existant avec le résultat 1 et le résultat 2.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Développer une relation client –fournisseur avec les sectoriel par les procédures appropriées

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : une (1) démarche d'amélioration de la qualité de service
- Résultat annuel attendu 2 : un (1) dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : la démarche d'amélioration de la qualité de service n'a pas été atteinte
- **Résultat annuel N°2** : le dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien n'a pas été atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la démarche d'amélioration de la qualité de service	%	0%	100%	60%	33%	27%	100%	
Taux d'élaboration du dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien	%	0%	100%	65%	50%	15%	0	

Source des données : SG

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La réalisation de l'objectif n°3 s'articule autour de deux résultats repris cités ci-dessus.

Pour le résultat 1 : la démarche d'amélioration de la qualité de service n'a pas été atteinte

Ce résultat n'a pas été atteint sur les sept actions prévues pour la réalisation de ce résultat nous avons accompli que trois actions à savoir, l'organisation du projet (équipe projet, méthode agenda, communication), effectuer une revue de l'existant dans chacune des fonctions et définir la qualité au sein de chaque fonction soutien en organisant des groupes de travail avec les agents. Ce qui nous conduit à un taux de réalisation de 33%.

Pour le résultat 2 : le dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien n'a pas été atteint

Ce résultat n'a pas été atteint sur les six actions, deux ont été réalisées à savoir : la mise en place d'un groupe de travail -cible, méthode, modalité d'échanges, calendrier- (TDR) et inventaire des procédures disponibles. Ce qui conduit à un taux de réalisation de l'ordre de 50%

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Porter en compétences les différents services du département

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : une (1) démarche de compétence
- Résultat annuel attendu 2 : un (1) plan de formation pluriannuel
- Résultat annuel attendu 3 : un (1) répertoire d'emplois
- Résultat annuel attendu 4 : une (1) politique de formation et de recrutement approprié pour les fonctions soutien
- Résultat annuel attendu 5 : taux d'agents compétents par poste (50%)

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : la démarche de compétence n'a pas été atteinte
- Résultat annuel N°2 : le plan de formation pluriannuel a été réalisé
- Résultat annuel N°3 : le répertoire d'emplois a été réalisé
- Résultat annuel N°4 : la politique de formation et de recrutement appropriée pour les fonctions soutien a été réalisée
- Résultat annuel N°5 : le taux de 50% d'agents disposant des compétences requises par leur poste n'a pas été réalisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la démarche de compétence	%	0%	100%	100%	65%	35%	50%	
Taux d'élaboration du plan de formation pluriannuel	%	0%	100%	100%	65%	35%	100%	
Taux d'élaboration du répertoire d'emplois	%	0%	100%	70%	70%	30%	0	
Taux d'élaboration de la politique de formation et de recrutement appropriée pour les fonctions soutien	%	0%	100%	100%	85%	15%	100%	
Taux d'agents disposant des compétences requises par leur poste	%	N.D.	50%	50%	50%	0%	0	

Source des données : SG

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La réalisation de l'objectif n°4 s'articule autour de cinq résultats repris cités ci-dessus.

Pour le résultat 1 : la démarche de compétence n'a pas été atteinte

Ce résultat n'a pas été atteint sur les cinq actions nous avons réalisé trois à savoir l'approfondissement du

diagnostic des besoins en matière de compétence et le diagnostic des outils ressources humaines (gestion administrative, gestion des compétences...) et le diagnostic des outils RH qui nous ont permis d'atteindre le taux de 65%

Pour le résultat 2 : le plan de formation pluriannuel a été réalisé

Ce résultat a été atteint

Pour le résultat 3 : le répertoire d'emplois a été réalisé

Ce résultat a été atteint. Pour ce faire nous avons réalisé onze actions qui nous ont permis d'atteindre ce résultat à savoir, état des lieux de l'existant et des pratiques, collecte des fiches de poste existantes, définition de la méthode, les outils et organisation de la démarche, constitution de l'équipe opérationnelle, tester la méthode dans une direction d'un programme et la valider, déployer la méthode dans l'ensemble des directions, réaliser une première validation technique et apporter les ajustement, valider les propositions d'emplois par programme sectoriel/programme soutien et pilotage, fixer le modèle de fiche de poste et les règles /procédure d'établissement et le processus de validation, réaliser la rédaction des fiches de poste en lien avec le répertoire des emplois, effectuer le bilan, prendre les décisions d'ajustement, fixer les règles d'utilisation, de communication et d'actualisation du répertoire des emplois et des fiches de poste et valider les propositions.

Pour le résultat 4: la politique de formation et de recrutement appropriée pour les fonctions soutien a été réalisée

Ce résultat a été atteint. Pour ce faire, nous avons accompli huit actions à savoir, organiser la démarche, mettre en place un groupe de travail plurifonctionnel, déterminer les profils des postes en fonction des textes organiques, identifier les compétences requises par poste, évaluer l'écart entre les compétences requises et les compétences démontrées par chaque agent dans son poste, déterminer les taux d'adéquation par service et globalement, formaliser les besoins en compétences des fonctions soutiens, faire le point sur la pratique de recrutement actuelle et trouver les nouvelles piste d'amélioration et valider le document pratique (formation, recrutement et déploiement) et examen du projet du dispositif.

Pour le résultat 5: le taux de 50% d'agents disposant des compétences requises par leur poste a été réalisé

Ce résultat a été atteint. Pour ce faire, nous avons procédé au rapprochement des fiches de postes, du répertoire des métiers et des compétences (profils) des personnels affectés au sein des différentes directions ce qui nous a permis d'atteindre 50%.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
16.619.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	3 195 662 800	86 934 322	-3 108 728 478	3 195 662 800	86 934 322	-3 108 728 478
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	3 151 115 000	45 063 000	- 3 106 052 000	3 151 115 000	45 063 000	- 3 106 052 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	44 547 800	41 871 322	- 2 676 478	44 547 800	41 871 322	- 2 676 478
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.619.2	Coordination Administrative	45 584 000	20 768 735	- 24 815 265	45 584 000	20 768 735	- 24 815 265
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	45 584 000	20 768 735	-24 815 265	45 584 000	20 768 735	-24 815 265
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
16.619	Pilotage et Soutien aux politiques Industrielles et minières	3 241 246 800	107 703 057	- 3 133 543 743	3 241 246 800	107 703 057	- 3 133 543 743
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	3 151 115 000	45 063 000	- 3 106 052 000	3 151 115 000	45 063 000	- 3 106 052 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	90 131 800	62 640 057	-27 491 743	90 131 800	62 640 057	-27 491 743
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Source des données : DGBFIP/SG

Explication des principaux écarts :

Le titre 2 relatif aux dépenses de personnel regroupant l'ensemble des crédits ouverts pour les Ministères du Pétrole et des Hydrocarbures, Energie et Ressources Hydrauliques, Mines Industrie et Tourisme d'un montant de **3 151 115 000 FCFA** demeure en gestion centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de Solde. Des travaux relatifs à la ventilation des crédits par mission, programme et action sont en cours.

Pour le titre 3, nous constatons des écarts entre la LFR et les crédits exécutés, au niveau de chaque titre. Cette situation s'explique d'une part par la non-exécution des crédits de la réserve obligatoire **4 506 590 FCFA** et d'autre part du fait des crédits non-engagés

Exécution budgétaire du programme Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielles et Minières

La LFR 2015 a consentie au programme une dotation de **3 241 246 800 FCFA** dont **3 151 115 000 FCFA** consacrés au titre 2 relatifs aux dépenses de personnel regroupant l'ensemble des crédits ouverts des Ministères du Pétrole et des Hydrocarbures, Energie et des Ressources Hydrauliques, Mines et Industrie et Tourisme en gestion centralisée au niveau de la DGBFIP par le biais de la Direction de la Solde. Des travaux relatifs à la ventilation des crédits par mission, programme et action sont en cours.

En dépenses de fonctionnement hors **titre 2**, sur **90 131 800** F CFA prévus dans la LFR 2015, au total ont été exécuté **62 640 057 FCFA**, soit un taux d'exécution de **69,49 %**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
16.619	Pilotage et Soutien aux politiques industrielles et minières	3 241 246 800	- 3 133 543 743	-	107 703 057
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	3 151 115 000	- 3 106 052 000	-	45 063 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	90 131 800	- 27 491 743	-	62 640 057
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

Aussi, le programme « **Pilotage et Soutien aux politiques industrielles et minières** » a enregistré des mouvements de sorties de **3 133 543 743 F CFA** après exécution, consécutivement aux opérations de clôture.

Ces mouvements de sorties concernent particulièrement :

Titre 2 dépenses de personnel : il présente un montant soustrait de **3 106 052 000 F.** ;

Titre 3 Biens et services un montant de **27 491 743 F CFA** qui a été prélevé du programme pour abonder le programme dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles.

Annulations

Le programme n'a constaté aucune annulation de crédit au cours de l'année 2015.

Reports

Aucun report de crédit au pour l'année 2015.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	2	0	0	0	2
Agents de catégorie A	25	25	38	15	14	1	37
Permanents	25	25	38	15	14	1	37
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	15	15	16	10	2	8	8
Permanents	15	15	16	10	2	8	8
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	8	8	2	0	1	1	3
Permanents	8	8	2	0	1	1	3
Non permanents	0	0	1	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	48	48	56	25	17	8	48
Main d'œuvre non permanente	12	12	13	0	0	0	13
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	60	60	71	25	17	8	63

Source des données : SG

Explication des évolutions :

Changement du gouvernement : 20 Agents sortis de l'ancien Cabinet du Ministre, 1 retraité, 3 agents (retour dans leur administration d'origine), une mutation au programme mines ; 13 agents arrivés avec le nouveau Ministre.

Deux nominations : (changement de programme de deux agents : Du programme mines au programme soutien)

Deux nouveaux agents nouvellement recrutés dans le cadre de la politique de la DCRH du Ministère de la Fonction Publique.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	3 151 115 000	45 063 000	3 151 115 000	45 063 000	3 106 052 000	3 106 052 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2 consommés	3 151 115 000	45 063 000	3 151 115 000	45 063 000	3 106 052 000	3 106 052 000

Source des données : DGBFIP

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Au niveau du titre 2, nous avons la concentration des crédits de trois Ministères qui attendent toujours d'être éclatés à travers leurs missions respectives, mais à ce jour les dépenses en personnel sont directement gérées en gestion centralisée au Ministère du Budget et des comptes publics. Toutefois, les crédits apparaissant comme exécutés sont ceux relatifs à la main d'œuvre non permanente du soutien.

Nous avons dans cette action **45 063 000 F CFA** pour la rémunération de la main d'œuvre non permanente

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action N°1 Pilotage de la stratégie ministérielle	44 547 800	44 547 800	41 871 322	41 871 322	- 2 676 478	- 2 676 478
Activité du cabinet	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	-	-
Activité inspection général des services	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	-	-
Démarche d'amélioration de la qualité des services	6 000 000	6 000 000	5 871 322	5 871 322	- 128 678	- 128 678
Dispositif d'actualisation et formalisation des procédures des fonctions soutien	5 871 322	5 871 322	4 000 000	4 000 000	- 1 871 322	- 1 871 322
Démarche de compétence et plan de formation	4 676 478	4 676 478	4 000 000	4 000 000	-676 478	-676 478
Action N°2 Coordination Administrative	45 584 000	45 584 000	20 768 735	20 768 735	-24 815 265	-24 815 265
Coordination et suivi des programmes sectoriels	26 000 000	26 000 000	14 000 000	14 000 000	- 12 000 000	- 12 000 000
Gestion de ressources Humaines	2 815 265	2 815 265	500 000	500 000	- 2 315 265	- 2 315 265
Gestion Budgétaire et des ressources financières	4 000 000	4 000 000	1 000 000	1 000 000	- 3 000 000	- 3 000 000
Gestion du patrimoine et des moyens communs	2 000 000	2 000 000	1 500 000	1 500 000	-500 000	-500 000
Gestion des systèmes d'informations	3 000 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	- 2 000 000	- 2 000 000
Organisation d'un séminaire sur le management des organisations	7 768 735	7 768 735	2 768 735	2 768 735	- 5 000 000	- 5 000 000
Total des crédits de titre 3 consommés	90 131 800	90 131 800	62 640 057	62 640 057	-27 491 743	-27 491 743

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le tableau ci-dessus retrace les activités permanentes du programme qui s'articulent autour de deux actions à savoir : le **Pilotage de la stratégie ministérielle** et la **Coordination Administrative** qui se chiffrent globalement à **62 640 057 FCFA** de crédits exécutés.

La première action pilotage de la stratégie ministérielle d'un montant de **41 871 322 FCFA** se décompose en cinq activités :

- activité du cabinet **20 000 000 FCFA**,
 - Frais de mission au Gabon : **2 683 500 FCFA**
 - Frais de mission hors du Gabon : **4 280 000 FCFA**
 - Carburant : **1 381 500 FCFA**
 - Fournitures de bureau diverses : **8 515 288 FCFA**
 - Fournitures informatiques : **3 139 712 FCFA**

- activité inspection générale des services plus les trois autres activités suivantes Démarche d'amélioration de la qualité des services, Dispositif d'actualisation et formalisation des procédures des fonctions soutien, Démarche de compétence et plan de formation **soit 21 871 322 FCFA**,
 - Carburant : **3 000 000 FCFA**
 - Fourniture de bureau diverses : **8 000 000 FCFA**
 - Fournitures informatiques : **3 139 712 FCFA**
 - Entretien et équipement de bureau : **4 216 322 FCFA**
 - Entretien et réparation équipement informatique : **3 515 288 FCFA**

La deuxième action coordination administrative d'un montant de **20 768 735 F CFA** se décomposée en cinq activités permanentes

- coordination et suivi des programmes sectoriels **8 000 000 FCFA**
 - Carburant : 7 000 000 FCFA
 - Fournitures de bureau diverses : 1 000 000 FCFA
- gestion de ressources humaines ; **2 315 265 FCFA**
 - Entretien et équipement de bureau : 1 315 265 FCFA
 - Fournitures de bureau diverses : 1 000 000 FCFA
- gestion budgétaire et des ressources financières ; **1 953 470 FCFA**
 - Entretien et équipement de bureau : 1 000 000 FCFA
 - Fournitures de bureau diverses : 953 470 FCFA
- gestion du patrimoine et des moyens communs ; **1 500 000 FCFA**
 - Entretien et équipement de bureau : 1 000 000 FCFA
 - Fournitures de bureau diverses 500 000 FCFA
- gestion des systèmes d'informations **2 000 000 FCFA**
 - Entretien et équipement de bureau : 1 250 000 FCFA
 - Fournitures de bureau diverses : 750 000 FCFA

Une activité individualisée :

- organisation d'un séminaire sur le management des organisations pour un montant de **5 000 000° FCFA**.

De manière générale, nous constatons des écarts entre la LFR et les crédits exécutés au niveau de chaque action. Cette situation s'explique d'une part par la non-exécution des crédits de la réserve obligatoire et d'autre part du fait des crédits non engagés.